



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 023 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 7 mars 2005

—
Président

M. Alan Tonks

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le lundi 7 mars 2005

• (1235)

[Traduction]

Le président (M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.)):
Bonjour, mesdames et messieurs.

L'ordre du jour, conformément aux articles 110 et 111 du Règlement, concerne le certificat de nomination de Glen Murray au poste de président de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, renvoyé au comité le jeudi 17 février 2005.

Mesdames et messieurs, avant de demander à M. Murray de faire son allocution, je présume que vous avez sous la main le budget de cette année. Si vous n'avez pas de questions à ce sujet—à savoir sur ce dont nous avons convenu en ce qui concerne les témoins, sur le montant que nous réservons pour les déplacements et autres décisions analogues—j'aimerais que l'on présente une motion d'approbation du budget.

Une voix : Je la propose.

(La motion est adoptée [voir le *Procès-verbal*].)

Le président: Merci beaucoup. Je voulais d'abord régler cette question parce que plusieurs membres du comité devront peut-être nous quitter momentanément. Merci.

Monsieur Murray, soyez le bienvenu au comité. C'est la première fois que nous suivons ce processus en ce qui concerne les nominations. Le greffier vient de me signaler que la dernière fois que le comité a examiné une candidature, c'était à l'occasion de la nomination de M. David McGuinty, qui avait été proposé comme président de la Table ronde sur l'économie et le développement durable.

Vous maintenez la tradition et le comité respecte la tradition qui consiste à donner l'occasion de discuter du poste et d'entendre vos opinions. Je pense que j'ai déjà exposé la procédure. Nous suivons la même procédure. Si vous voulez bien faire une allocution d'une dizaine de minutes, nous passerons ensuite à la période des questions habituelle.

Merci beaucoup, monsieur Murray. Vous avez la parole.

M. Glen Murray (président, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie): Merci beaucoup, monsieur le président, mesdames et messieurs.

[Français]

C'est un grand plaisir pour moi de participer à cette réunion aujourd'hui.

[Traduction]

C'est un grand plaisir et un grand honneur pour moi de participer à cette discussion. Je suis heureux que ce soit une première, sinon pour vous, du moins pour moi. Je me sens un peu comme un cobaye.

Je voudrais vous parler de moi pendant environ deux minutes. Ce sera probablement utile. Ensuite, je consacrerai quelques minutes à

certaines des priorités que je considère comme importantes tout en ne perdant pas deux facteurs de vue. Le gouvernement du Canada a confié un mandat important à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie qui, à mon avis, constituera le pivot, voire l'intégralité de la tâche qui nous sera confiée au cours des années à venir. Le deuxième est que je suis seulement le président de l'organisation et que, par conséquent, les idées que j'exposerai seront celles que j'emprunterai au nouveau groupe plénier d'experts venus d'horizons professionnels différents. Je ne peux pas parler au nom d'une assemblée plénière qui ne s'est pas encore réunie et, par conséquent, je ne peux vous exposer actuellement que mon point de vue personnel.

Je travaille actuellement à l'Université de Toronto, où je suis chercheur invité. Je suis nommé à quatre facultés différentes. J'enseigne le droit à la Rotman School of Management et j'enseigne également dans les facultés des arts, des sciences et de l'architecture. Je donne des parties de cours sur la politique gouvernementale, en mettant surtout l'accent sur le capital de créativité, sur le développement économique régional, sur la durabilité et sur les politiques urbaines publiques.

Je fais aussi partie d'un comité technique de l'Organisation des États américains représentant sept pays, les pays fédéralistes des Amériques, chargé d'examiner la décentralisation et l'importance des gouvernements locaux et de la capacité locale dans une nouvelle économie mondiale aux prises avec des enjeux économiques, environnementaux et culturels.

En outre, j'ai été invité par l'Organisation de coopération et de développement économiques pour faire une communication sur ces questions à Paris, au mois de juin.

Je suis en outre chroniqueur au *Toronto Star* et associé dans un cabinet d'experts-conseils spécialisé dans les affaires publiques. Au cours de l'année écoulée, j'ai été invité au programme VIP de l'ambassadeur Cellucci, dans le cadre d'un échange avec les maires et les leaders municipaux des régions urbaines, dans le but d'examiner certains des stress que subissent les régions urbaines dans l'après-ALENA. J'ai été invité à exposer quelques-unes de mes connaissances spécialisées en matière de développement de ces villes.

Au Canada, j'ai été maire de Winnipeg. J'ai été un des fondateurs du C-5, un groupe de leaders des milieux d'affaires, des milieux syndicaux, communautaires et environnementaux s'appliquant à lancer une discussion sur les défis auxquels sont confrontées les régions urbaines du Canada. Je pense qu'avec les cinq maires ou le groupe de 25 personnes de Montréal, Calgary, Vancouver, Winnipeg et Toronto, nous avons tenté d'envisager une approche plus intégrée entre les défis infrastructurels et les défis financiers auxquels sont confrontées les villes, les défis en matière d'immigration et de logement, l'environnement et ce que l'on considère généralement comme des efforts pour attirer et conserver en poste des personnes créatives et du capital de créativité. Nous nous sommes rendu compte que tous ces aspects étaient très intégrés et qu'il était nécessaire de tenter de pousser les gouvernements provinciaux et le gouvernement national à entamer un dialogue sur des politiques susceptibles de régler ces questions.

J'ai également collaboré activement avec la Fédération canadienne des municipalités que mon ami l'honorable Bryon Wilfert connaît très bien, puisqu'il en a été président. Les maires des grandes villes m'ont élu à l'unanimité pour être leur premier représentant national. J'ai participé avec le maire Al Duerr et avec Jack Layton à la création du caucus des maires des grandes villes qui a joué un rôle très important dans la politique gouvernementale. Je pense que grâce au présent Parlement et au présent gouvernement, ce caucus a joué un rôle très important dans la création de partenariats et dans la mise en place d'une politique publique visant à régler certaines crises.

Avant cela, j'avais été actif dans le domaine du sida et du VIH. J'ai été un des fondateurs de la Société canadienne du sida. Je suis père d'un enfant séropositif. C'est donc une question qui me tient personnellement à cœur. J'ai milité en faveur de la mise en place du Programme mondial de lutte contre le sida de l'Organisation mondiale de la santé et de la fondation de la Village Clinic. C'est probablement particulièrement important parce que je pense que l'on commence à comprendre, avec une pandémie, que ces questions ont un impact communautaire, qu'elles ont un impact sur nos familles et sur nos milieux professionnels, et qu'elles sont d'envergure mondiale.

Un des premiers défis auquel je suis confronté dans le cadre du mandat sur le changement climatique est que l'un des rôles importants de la Table ronde nationale, à titre d'organisation catalytique principale du gouvernement fédéral, est de s'appliquer à inciter celui-ci à s'engager davantage auprès des collectivités et des gouvernements locaux, tant en ce qui concerne les infrastructures massives qu'en ce qui a trait aux décharges qui émettent du méthane, aux réseaux de transport, et à faire participer les collectivités, les quartiers et les gouvernements locaux à l'élaboration de politiques sensées dans une optique nationale et internationale. Il s'agit de décentraliser davantage à l'échelle locale notre processus d'élaboration des politiques afin que les objectifs des Canadiens, représentés au Parlement du Canada, portent sur des changements concrets aux rouages des gouvernements et des entreprises locaux, et afin que les Canadiens aient un bon véhicule d'accès.

• (1240)

À l'échelle internationale, le mandat de la Table ronde consiste notamment à pousser les organismes internationaux à s'engager davantage, à intégrer davantage leurs activités à celles du ministère des Affaires étrangères afin de préparer le gouvernement du Canada et les parlementaires à participer de façon constructive à la 11^e Convention des parties et à l'élaboration d'un programme d'action efficace sur le changement climatique après l'échéance du Protocole de Kyoto, c'est-à-dire après 2012.

On nous a également demandé d'examiner d'autres questions, notamment celle de la taxation avec remise sur les automobiles et les appareils électroménagers.

C'est un programme relativement copieux à gérer.

Je voudrais faire deux autres brefs commentaires avant de m'arrêter. Le premier est que le développement durable ne relève pas d'un secteur précis de la société. Lorsque le Parlement a créé la Table ronde nationale, on a tenté de prendre conscience du fait que cet enjeu est aussi bien économique que culturel, environnemental ou infrastructurel. C'est un concept qui fait intervenir toutes nos valeurs sociales et il est essentiel de mobiliser les chefs d'entreprise, les leaders communautaires, les représentants du secteur à but non lucratif, ceux des milieux syndicaux, des milieux universitaires et des administrations municipales et gouvernements provinciaux. Le développement durable concerne en fait toutes les décisions que nous prenons, à l'échelle institutionnelle et à l'échelle individuelle.

Voici le rôle de la Table ronde nationale qui est une assemblée plénière composée de 24 membres. Cette formule permet d'exploiter les compétences spécialisées et les connaissances de personnes qui ont apporté une contribution importante dans un des secteurs concernés et dans de nombreux autres. Certains membres sont des p.-d.g. de grandes entreprises du secteur de l'énergie, de General Electric à Suncor, d'autres sont des experts et des universitaires comme David Bell et d'autres encore ont de l'expérience dans l'administration publique à l'échelle territoriale et locale comme l'ex-premier ministre Kakfwi et moi-même. L'assemblée compte également parmi ses membres des personnes comme Audrey McLaughlin, parlementaire ayant beaucoup d'expérience et ex-chef de parti, qui fera bénéficier le groupe de sa connaissance du processus parlementaire et de ses compétences dans de nombreux autres domaines. Il y a également Richard Drouin, de Montréal, qui est un chef d'entreprise dynamique et qui nous apporte l'expérience d'une vie et une connaissance approfondie du processus décisionnel dans une entreprise. C'est un groupe très intéressant que nous avons formé.

Le dernier commentaire que je voudrais faire est que si je voulais un changement important d'orientation, j'aimerais, si c'était possible, de faire disparaître en dehors de tout esprit partisan le fossé qui sépare le Parlement de la Table ronde nationale. Présentement, je suis seulement mis en nomination, mais lorsque je serai nommé et que j'aurai repéré les lieux—ce n'est pas un travail à plein temps, je préside seulement des réunions et m'applique à gérer le processus de gouvernance—, j'espère avoir une rencontre informelle, dans un climat de détente, avec les membres du comité de l'environnement et de certains autres comités comme celui des finances et celui de l'industrie. Je pense que notre tâche consiste notamment à être au service des priorités des parlementaires et à être pour vous une ressource accessible en matière de recherche, à pouvoir déterminer, en vous consultant individuellement et collectivement, le type de recherche que la Table ronde nationale devrait produire et qui vous aiderait à promouvoir votre programme. Je suis au courant des travaux de M. Mills sur l'énergie propre, sur l'énergie éolienne et dans plusieurs autres domaines. De nombreux liens existent et, dans leur vie partisane, un grand nombre d'entre vous ont fait des recommandations dans ces domaines au cours de leurs campagnes électorales.

Je pense donc que des liens traditionnels vigoureux se sont établis entre les parlementaires et les tables rondes nationales mais qu'une structure qui nous permettrait de nous réunir régulièrement, de façon formelle et informelle, serait efficace parce qu'elle vous permettrait d'exploiter les compétences spécialisées des membres de la Table ronde et que vous auriez la conviction de jouer un rôle dans l'orientation de la recherche et dans les résultats de certains de nos travaux. Ce serait particulièrement efficace et très dynamique. Je ferai preuve d'une grande détermination et, compte tenu de leur calibre, mes collègues de la Table ronde également sans doute, pour atteindre cet objectif.

Je vous remercie pour votre attention, monsieur le président.

• (1245)

Le président: Je vous remercie pour cet aperçu, monsieur Murray.

Je donne maintenant la parole à mes collègues. Je pense que c'est vous qui posez les premières questions, monsieur Fletcher. Nous maintiendrons l'ordre prévu, avec les mêmes délais, pour chaque parti.

Monsieur Fletcher.

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Murray, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Je voudrais demander au témoin de répondre brièvement à nos questions pour nous permettre de poser toutes les questions que nous avons à lui poser.

Si je comprends bien le présent processus, notre comité n'a pas le pouvoir de faire obstruction à votre nomination. Vous représentez le choix du gouvernement pour ce poste. Le conseiller à l'éthique, Howard Wilson, a recommandé en 2003 que toute personne ayant bénéficié d'une nomination politique n'assiste pas au congrès à la direction. Il a dit que, d'une façon générale, la participation aux réunions politiques n'était pas souhaitable. Il a aussi ajouté que le gouvernement avait adopté la position suivante : les personnes nommées par décret à un poste gouvernemental, à temps plein ou à temps partiel, devaient s'abstenir de participer à toute activité politique partisane.

Monsieur Murray, cette fin de semaine, vous étiez délégué votant au congrès libéral. C'est une activité indéniablement partisane. Le *Winnipeg Free Press* a rapporté que vous aviez dit que vous étiez partisan. Dans votre exposé liminaire, vous avez mentionné que vous vous engagiez à ne pas être partisan, mais vous avez déjà déclaré que vous l'étiez. Je présume dès lors que nous pouvons nous attendre à ce que vous soyez un président partisan.

M. Glen Murray: C'est une très bonne question. C'est une question redoutable. Je pense que nous entrons tous dans la vie publique avec les aspects que nous avons parce que nous voulons faire une différence. Je sais qu'un grand nombre d'entre vous ont traversé un processus difficile dans leur propre parti. À certaines occasions, en ce qui concerne les questions environnementales, vous étiez tellement passionnés et preniez cela tellement à cœur que vous avez dû vous dissocier de l'opinion de la majorité des membres de votre caucus. Je sais que toute personne qui mène une vie publique mérite beaucoup de respect. Je pense que la plupart des Canadiens n'apprécient pas à sa juste valeur le type d'engagement que prend la famille d'une telle personne. Je pense que, dans certaines circonstances, c'est notre nature partisane qui passe au premier plan.

Un des aspects dont j'étais particulièrement fier lorsque j'étais maire est que j'étais dans un milieu très peu partisan. Je n'ai pas été membre d'un parti pendant 12 ans. Deux des membres de...

M. Steven Fletcher: Je vous remercie, monsieur Murray. J'ai ma réponse.

Il semblerait à première vue que vous ayez déjà enfreint le code d'éthique du poste et je pense que beaucoup de personnes trouveront que c'est troublant.

Vous avez parlé de votre engagement en ce qui concerne ces types d'événements. Monsieur Murray, j'ai ici un dossier qui a presque un pouce d'épaisseur, contenant les commentaires que vous avez faits en ce qui concerne les dernières élections. D'après ce dossier, vous avez déclaré que vous resteriez maire et que vous ne présenteriez pas votre candidature à des élections fédérales. Nous savons toutefois que vous vous êtes présenté aux élections fédérales.

J'ai ici quelques articles de journaux et, sous les yeux, un titre que tous ceux qui le désirent pourront voir plus tard. Ce titre dit ceci : « Le seul poste que désire M. Murray est un poste de député; l'ancien maire de Winnipeg exclut toute offre de poste dans la fonction publique ». On vous a offert un poste dans la fonction publique. De toute évidence, vous l'avez accepté. Je pense que vous pourrez pardonner aux gens d'être préoccupés de constater qu'après avoir fait certaines déclarations publiques, vous changez d'avis par la suite. Comment avez-vous pu déclarer que vous n'accepteriez pas de poste à la fonction publique alors que, de toute évidence, vous venez d'en accepter un? N'est-ce pas contradictoire?

• (1250)

M. Glen Murray: Comme je l'ai dit, monsieur le président, je pense qu'un des aspects que j'ai aimé dans la politique municipale a été de travailler pendant 15 ans dans un milieu non partisan. Deux des membres de mon comité exécutif étaient et restent l'un, membre du Parti conservateur et l'autre membre du Nouveau parti démocratique, et deux autres étaient membres du Parti libéral. Je peux donc peut-être faire bénéficier ces discussions de l'expérience que j'ai acquise dans un milieu apolitique. Ceux d'entre vous qui ont été actifs dans la politique municipale—je ne suis pas le seul—savent que le sectarisme ne pose pas vraiment de problème à ce niveau-là. C'est l'expérience que j'ai connue pendant la majeure partie de ma vie professionnelle.

Je n'ai pas encore reçu la nomination. Étant donné que je ne connais pas encore très bien toutes les règles, et que personne ne devrait y échapper, j'ai demandé que l'on me donne des informations complètes afin que, quand je serai nommé, je sois absolument certain de me conformer à toutes les lois et à tous les règlements du Parlement en matière d'éthique et de conduite.

L'acceptation d'un tel poste implique bien des sacrifices. Ce n'est pas un poste à traitement annuel. C'est un poste qui consiste à présider un comité et pour lequel vous avez droit au remboursement de vos frais et vous recevez une allocation pour les journées de participation à des réunions. Ce n'est donc pas un emploi permanent. C'est dans mon entreprise et à l'université que je gagne ma vie et je signale que ce poste de président m'obligera à renoncer à certains gains.

En ce qui concerne la Table ronde, je signale qu'il n'y a pas beaucoup de pays où l'on peut réunir des p.-d.g. de grandes entreprises du secteur pétrolier du secteur de l'énergie...

M. Steven Fletcher: Monsieur Murray, vous ne répondez pas directement à ma question. Je la poserai de façon plus succincte. La question concerne la confiance. On sait que vous avez déjà pris certaines décisions qui étaient contraires à vos déclarations antérieures. Vous affirmez maintenant que vous resterez non partisan, mais vous avez déjà travaillé et travaillez encore de façon partisane. Je suis certain que les Manitobains qui connaissent vos antécédents diraient que lorsque vous étiez maire, vous avez en fait agi de façon partisane. Par conséquent, vous pouvez pardonner aux gens d'être sceptiques en ce qui concerne la déclaration que vous venez de faire.

Monsieur Murray, le mandat associé à ce poste est de trois ans. Êtes-vous déterminé à rester pendant toute la durée du mandat?

Vous présenterez-vous encore aux élections?

M. Glen Murray: Oui, je suis bien déterminé à accomplir le mandat de trois ans. Je pense que nous avons une tâche colossale à accomplir.

Je pense qu'il est très dur d'être candidat. Lorsqu'on est nommé à un poste comme celui-ci, on ne peut pas participer à des levées de fonds pour des partis ni faire campagne pour des candidats. Il est obligatoire de s'exclure du processus politique. Par conséquent, je dirais qu'il serait très difficile de participer à des élections fédérales dans ces conditions.

Je pense que tous les membres de la Table ronde...

M. Steven Fletcher: Je me rends compte que le temps dont je disposais est presque écoulé. Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Trois minutes.

M. Steven Fletcher: Je vous remercie, monsieur le président.

Ce n'est pas une réponse directe. Un oui ou un non aurait suffi. Monsieur Murray, vous pouvez décider de répondre par « oui » ou « non » à partir de maintenant, si vous voulez, mais on ne dirait pas que vous soyez disposé à le faire.

Monsieur Murray, dans le cadre des campagnes électorales, les candidats mettent souvent leurs points forts et leurs qualités en évidence dans leurs tracts électoraux. Nous avons vos tracts électoraux ici. On n'y trouve nulle mention d'un engagement ou d'antécédents en matière d'environnement pendant la période où vous étiez maire. En outre, ces documents ne font allusion à aucun engagement futur en matière d'environnement, si vous étiez élu. N'est-il pas étrange que vous ne mettiez pas en évidence vos antécédents en matière d'environnement si vous y attachez autant d'importance que vous l'affirmez?

• (1255)

M. Glen Murray: Je pense que l'environnement a été au centre de ma campagne. La plupart des personnes diraient que le plan vert que j'ai préparé pour la Ville de Winnipeg est un des modèles les plus dynamiques, les plus complets et les plus intégrés. Je suis une des rares personnes qui aient tenté d'aligner une stratégie environnementale urbaine globale sur celle du gouvernement fédéral. D'autres municipalités l'ont adoptée comme modèle et elle a fait l'objet de commentaires très élogieux de la part d'organisations comme le Sierra Club. Ce plan était intégré à la stratégie de développement économique de la ville. Nous avons travaillé avec l'Institut international du développement durable. Je pense que nous étions le premier gouvernement au Canada, à l'exception du gouvernement fédéral, qui se soit appliqué à évaluer les subventions préférentielles. Je m'excuse, c'est le gouvernement du Québec qui a été le premier.

Les politiques n'ont pas toutes échoué. Vous vous souviendrez peut-être que j'ai été vivement critiqué au sujet du principe du paiement par l'usager en ce qui concerne les immondices parce que je pense que vous avez fait campagne contre ce projet à l'époque. Le principe était d'aligner la politique de tarification en conséquence.

Par conséquent, je pense avoir des antécédents assez solides en ce qui concerne la tarification écologique, la suppression des subventions préférentielles et la gestion des déchets.

J'ai tenté, avec succès à l'époque, mais sans succès depuis lors, d'instaurer le système de transport rapide. Winnipeg est le plus grand centre de fabrication d'autobus d'Amérique du Nord. Nous avons scellé un excellent partenariat technologique avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne le couloir de transport urbain rapide et la vitrine urbaine, qui devait faire réaliser des progrès dans ce domaine.

En conclusion, monsieur le président, je pense avoir des antécédents très solides en ce qui concerne l'activisme et le changement en matière d'environnement.

Le président: Monsieur Fletcher, le temps dont vous disposiez est écoulé.

M. Steven Fletcher: Je signale pour votre gouverne que je n'ai jamais fait campagne pour ou contre un projet concernant les immondices.

Le président: Nous avons conscience que vous avez eu des relations assez intimes dans le contexte électoral.

Je vous remercie, monsieur Fletcher.

Je donne maintenant la parole à M. Bigras.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que mon collègue M. Fletcher quant aux états de service de M. Murray en matière d'environnement. M. Murray semble nous dire aujourd'hui qu'il a l'environnement à coeur, mais force est de constater que cela ne se voit pas à la lecture de ses notes biographiques. En réalité, le seul antécédent professionnel relié à la protection de l'environnement est son passage, de 1989 à 1992, dans une firme de consultants appelée Envirofit Inc., dont il a été partenaire.

Dans tout le processus de nomination auquel vous avez participé, est-il arrivé, à un moment donné, que votre allégeance politique au Parti libéral du Canada soit mentionnée?

M. Glen Murray: Quand j'étais maire de Winnipeg, j'ai amené les citoyens à s'engager dans un projet de budget vert et j'ai veillé à l'élaboration d'une politique pour revoir les dépenses en immobilisations et en infrastructures dans un contexte vert.

• (1300)

[Traduction]

À Winnipeg, nous sommes très engagés dans le processus du budget vert. L'Institut international du développement durable a élaboré un système appelé processus du budget vert. Je pense que nous étions la première administration municipale—et si l'un d'entre vous en connaît une autre, qu'il me corrige—qui ait adopté un mécanisme de présélection entièrement vert, qui constitue un volet très important de ce processus.

Nous avons tenu compte des liens avec le processus décisionnel en matière de finances et de fiscalité. Nous avons également adopté une approche verte aux infrastructures, en examinant ce que seraient les incidences environnementales et en réaffectant au transport urbain rapide les ressources destinées initialement à l'expansion du réseau routier local et régional; nous avons examiné des modèles urbains compacts et collaboré avec le gouvernement de la province du Manitoba, à la fois sous le gouvernement de Gary Filmon et sous celui de Gary Doer, à l'élaboration d'un modèle urbain compact, parce que la province joue un rôle particulièrement important dans la réglementation et l'établissement de ces normes. Fort heureusement, notre gouvernement provincial était un gouvernement très favorable à un nouveau type d'urbanisme et à des modèles urbains compacts. Nous avons examiné la tarification de l'électricité et de l'eau. Nous avons instauré des stimulants fiscaux permettant aux citoyens de déduire 50 p. 100 de leurs investissements dans des édifices patrimoniaux et dans des quartiers désaffectés, en conformant dans une large mesure le travail...

[Français]

M. Bernard Bigras: Monsieur le président, cela ne répond pas à ma question, qui était pourtant claire, il me semble.

Je vais vous laisser le temps de mettre votre appareil pour bien entendre l'interprétation. Ma question était la suivante. Est-ce qu'à un certain moment, lors du processus de nomination auquel vous avez participé dans le cadre de votre éventuelle nomination à la présidence de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, la question de votre allégeance au Parti libéral du Canada a été mentionnée, oui ou non? Je tiens à vous dire que si vous répondez non, il faut que vous soyez conscient de ce que vous affirmez, car vous êtes ici devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

[Traduction]

M. Glen Murray: Monsieur le président, je suis membre du Parti libéral depuis un an. Je pense que mon activisme au sein de ce parti sera très limité après cette nomination. Je pense qu'il sera entièrement nul. J'ai à mon actif dix années d'activisme environnemental. Je ne pense pas que le gouvernement libéral m'ait choisi parce que j'étais activiste libéral de longue date.

[Français]

M. Bernard Bigras: Monsieur le président, je veux que M. Murray réponde clairement à ma question, qui est pourtant simple.

Est-ce que, dans le cadre du processus de nomination auquel vous avez participé, la question de votre allégeance et de votre adhésion au Parti libéral du Canada a été mentionnée? Il me semble que c'est clair, monsieur le président. C'est oui ou c'est non.

[Traduction]

Le président: Monsieur Murray peut répondre à la question de la façon qu'il juge appropriée.

M. Glen Murray: Je suis le premier à me soumettre à ce processus d'examen. J'ai été mis en nomination pour faire partie d'un groupe très diversifié.

Vous pourriez peut-être donner des précisions.

[Français]

Il est possible que je ne comprend pas la question.

[Traduction]

Le député pourrait peut-être répéter sa question. Je pensais l'avoir comprise en français, mais peut-être ne l'avais-je pas comprise aussi

bien que je le croyais. Je m'excuse. J'apprécierais qu'il répète sa question. Je vous remercie.

[Français]

M. Bernard Bigras: Monsieur le président, je vais poser ma question pour la quatrième fois. Est-ce que, à un certain moment dans le cadre du processus de nomination auquel vous avez participé en vue de votre nomination éventuelle à la présidence de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, la question de votre allégeance politique au Parti libéral du Canada a été mentionnée? Si cela a été mentionné une seule fois, la réponse est oui. Si c'est non, c'est non. Je veux que vous nous regardiez dans les yeux et que vous nous disiez clairement et sincèrement, en toute honnêteté, si votre allégeance au Parti libéral du Canada a été mentionnée à un moment donné?

[Traduction]

M. Glen Murray: Je comprends maintenant pourquoi j'étais mélangé. Je prie l'honorable député de m'en excuser.

Le processus était uniquement lié à mes disponibilités ou à mon manque de disponibilité. J'ai été choisi il y a peu de temps, à peine quelques jours avant l'annonce qui en a été faite. Ceux qui m'ont approché m'ont dit qu'ils le faisaient parce qu'ils étaient conscients de l'énorme tâche que j'avais accomplie en ce qui concerne les municipalités, les décharges publiques, les infrastructures. Personne n'a mentionné quoi que ce soit au sujet du Parti libéral ou d'activisme au sein du Parti libéral. Il n'en a jamais été question dans les entretiens que j'ai eus à ce sujet.

Je n'ai pas encore reçu de lettre. J'ai seulement reçu un courriel me demandant si je serais disponible pour ce poste. J'ai ensuite reçu une copie du communiqué de presse puis, peu de temps après, une invitation à comparaître devant vous. Je pense donc que c'est davantage le début du processus que la fin en ce qui me concerne. Je pense que c'est le processus.

Monsieur le président, je pense que c'est un processus tout nouveau pour nous tous. J'espère que l'on donnera beaucoup de latitude à toutes les personnes concernées et que, lorsque ce processus sera terminé, nous pourrons l'examiner pour déterminer s'il ne serait pas possible de l'améliorer.

● (1305)

Le président: Voilà votre réponse, monsieur Bigras.

Passons à la question suivante.

[Français]

M. Bernard Bigras: Monsieur le président, M. Murray pourrait-il nous donner le nom de la personne qui lui a écrit ce courrier électronique afin de lui proposer de soumettre son nom pour le poste de président? Est-ce qu'il se rappelle du nom de la personne qui l'a approché?

[Traduction]

M. Glen Murray: Oui. Il s'agissait d'un appel téléphonique d'un certain Brian Guest, du Cabinet du premier ministre. M. Guest m'a dit que le premier ministre était intéressé à me mettre en nomination et m'a demandé si je serais disponible et si je permettrais que mon nom soit communiqué si le premier ministre le proposait. J'ai dit que oui. La communication suivante que j'ai reçue était une communication électronique me signalant un communiqué dont j'ai d'ailleurs reçu une copie. La dernière communication était un courriel—du greffier du présent comité, si je ne me trompe—m'annonçant que je devais comparaître aujourd'hui.

La dernière communication que j'ai reçue tout récemment est celle de M. Gene Nyberg, de la Table ronde nationale, qui m'a remis un livre avec un exemplaire de la loi régissant la Table ronde nationale et des règlements ainsi qu'une liste des membres.

C'est le processus intégral jusqu'à présent, monsieur le président.

[Français]

M. Bernard Bigras: J'ai une dernière question, monsieur le président. Je voudrais savoir si M. Murray a toujours sa carte de membre en règle du Parti libéral du Canada.

[Traduction]

M. Glen Murray: Oui, absolument. J'ai une carte de membre du Parti libéral du Canada. En ce qui concerne les autres membres de la Table ronde, certains n'ont pas de carte de membre de parti et d'autres ont probablement des cartes de membre de tous les partis représentés autour de cette table. L'un d'entre eux est le leader d'un des partis représentés au Parlement.

Je pense que notre point fort est que nous avons été, pour la plupart, actifs non seulement dans notre vie, mais que nous nous sommes préoccupés de l'environnement à l'intérieur de partis politiques. Je dirais même que toutes les personnes qui sont autour de cette table se passionnent pour l'environnement et j'espère que lorsque vous quitterez cette auguste assemblée, qu'il soit partisan ou non, votre travail sera apprécié et sera utile.

En fait, je n'ai pas passé la plus grande partie de ma vie dans la politique partisane. J'ai eu une très brève expérience de politicien. Je pense avoir fréquenté les deux milieux et les connaître assez bien. Je vous promets formellement, puisque vous êtes député et expert du Bloc québécois en matière d'environnement, de travailler en étroite collaboration avec vous et de gagner votre respect au cours des 12 prochains mois.

Le président: Monsieur Bigras, le temps dont vous disposiez est écoulé.

Je donne maintenant la parole à M. Wilfert puis à Mme Ratansi.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Murray.

Monsieur le président, mes commentaires seront moins partisans et leur objet sera davantage de déterminer si M. Murray est compétent pour le poste. Je signale que M. Murray et moi, nous nous connaissons depuis un certain temps, étant donné que nous avons travaillé ensemble à la Fédération canadienne des municipalités; j'étais président et je travaillais avec M. Murray. Je dois dire que lorsque j'étais secrétaire parlementaire du ministère des Finances, M. Murray n'était pas très en faveur du gouvernement ou en tout cas du ministre des Finances d'alors, surtout dans le contexte des commentaires qu'il a faits sur le budget 2003. Même si on a pu le soupçonner d'être partisan, en raison des critiques acerbes qu'il a faites à l'endroit du gouvernement alors en place, critiques pour lesquelles j'ai d'ailleurs dû appuyer certaines réactions du ministre, M. Murray ne l'était pas à cette époque, à mon avis.

Monsieur Murray, ce qui m'intéresse en fait, ce sont les raisons pour lesquelles vous êtes compétent pour le poste. Comment concevez-vous le rôle de la Table ronde nationale dans ses relations avec les décideurs politiques, avec le gouvernement? Quelle est votre vision en ce qui concerne la contribution que la Table ronde nationale peut apporter à la position officielle du ministre de l'Environnement, à savoir que l'environnement et la compétitivité économique ne s'excluent pas mutuellement?

Comment envisagez-vous d'accroître le rôle de la Table ronde nationale pour ce qui est de faire des recommandations très précises afin de nous aider à veiller à ce que non seulement nous respections nos engagements de Kyoto mais aussi à ce que nous prenions des engagements à plus long terme?

Enfin, considérez-vous que la Table ronde nationale a un rôle à jouer à la 11^e convention des parties?

M. Glen Murray: Je vous remercie, monsieur Wilfert. Cela fait beaucoup de questions.

Je pense que c'est un énorme défi pour le Canada. C'est la première fois que je me présente devant un comité parlementaire et j'aimerais parler en tant que simple citoyen, parce que je suis avant tout citoyen de ce pays et que c'est une chance rare de vous avoir tous là en même temps.

Ce qui me préoccupe, c'est que la crise la plus grave à laquelle notre planète ait à faire face est le réchauffement planétaire. Je ne pense pas que ce soit un phénomène très bien compris. Je pense que l'intégration des décisions économiques et des décisions environnementales est une source de fortes tensions. Je pense qu'il est extrêmement stressant pour vous, parlementaires des divers partis, d'élaborer des politiques efficaces permettant d'atteindre des objectifs raisonnables en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre, tout en soutenant et en accroissant la capacité économique et le potentiel de notre nation. Je n'imagine pas d'enjeu plus important pour nos enfants que celui-là.

À titre de président de cette table ronde, je prends la responsabilité d'en assurer une gestion et une direction consciencieuses. J'ai présidé des réunions des maires des grandes villes. J'ai probablement présidé davantage de comités composés de personnes ayant des désaccords fondamentaux, comme on en rencontre dans les milieux municipaux. Vous avez d'ailleurs connu cette expérience également. Je pense qu'un des facteurs essentiels en ce qui concerne cette table ronde est qu'elle soit présidée par une personne capable de faire discuter des dirigeants d'entreprise avec des dirigeants syndicaux, des environnementalistes et des universitaires, et les aider à trouver un terrain d'entente et à élaborer une politique sensée.

Mon rêve serait d'entretenir avec chacun de vous des relations qui vous encourageraient en début de semaine à téléphoner à Gene Nyberg, ou à moi-même, ou encore à n'importe quel autre membre de la Table ronde pour dire ceci, par exemple : « Nous nous efforçons de trouver des possibilités de développer l'industrie automobile ici. Quel type d'informations pouvez-vous nous donner? Quelles sources d'informations pouvez-vous nous recommander? Pouvez-vous nous donner des renseignements intéressants en ce qui concerne la mise en valeur des ressources pétrolières et l'industrie pétrolière en Alberta? »

Ce sont des types de défis et de compétences qui peuvent être activés. Par conséquent, ma tâche consistera en quelque sorte à faire du réseautage, à entretenir des contacts et à faire de l'animation fondée sur l'écoute.

Les membres de la Table ronde nationale vous diraient probablement que pas un seul d'entre nous n'a à lui seul des compétences suffisantes dans tous les domaines, voire dans deux ou trois domaines, pour pouvoir vous conseiller. Nous sommes conscients non seulement de notre interdépendance avec le Parlement, avec le secteur privé, avec la collectivité et avec les milieux universitaires, mais aussi de notre interdépendance avec vous. Je pense que peu importent vos divergences d'opinions, nous espérons tous qu'étant donné que la plupart d'entre vous s'élèvent au-dessus de la politique partisane... vous avez décidé que c'était un domaine où il est fondamental que la situation change.

J'ai un fils. J'ai des enfants. J'ai une famille. Je ne tiens pas à ce qu'ils grandissent...

Le Royaume-Uni s'est engagé à réduire de 50 à 60 p. 100 ses émissions de gaz à effet de serre. Je ne sais pas si c'est la voie que le Canada devrait suivre, mais je suis frappé par l'importance que d'autres pays accordent à ces questions. Les implications d'un tel engagement pour un pays comme le Canada dont l'économie est axée sur les ressources poseraient un défi de taille et nécessiteraient une stratégie élaborée.

Je suis très conscient de l'urgence de la situation. Je suis convaincu que les représentants de tous les partis au Parlement tiennent à atteindre cet objectif et je suis convaincu qu'il est essentiel que je joue un rôle de facilitateur dans ce contexte, dans la mesure de mes moyens et en toute humilité. Je pense avoir une expérience internationale extraordinaire. Je pense avoir une solide expérience dans le milieu municipal. Je jouis de toute évidence d'une certaine crédibilité dans les milieux universitaires, étant donné que j'ai un emploi à plein temps dans un des établissements universitaires les plus prestigieux du Canada. Si vous demandiez leur opinion à Elyse Allan, ex-présidente de la direction de la Chambre de commerce de Toronto, ou à Paul Moist, du Syndicat canadien de la fonction publique, je pense que vous constateriez que, dans le milieu des affaires et dans le milieu syndical, ma nomination est accueillie avec un certain enthousiasme et qu'on me considère comme une personne digne de confiance, capable d'harmoniser certaines opinions concurrentes.

C'est un engagement énorme pour nous tous. Les personnes que vous nommez à ce type d'organismes sont extrêmement conscientes de l'importance et de l'intérêt de leur mission et je pense qu'elles espèrent ardemment—et je ne parle pas uniquement en mon nom personnel, mais au nom des 24 membres de la Table ronde—que ce comité sera un de nos champions également, et que vous nous appuierez tous avec enthousiasme, que vous soyez environnementalistes ou que vous ayez des antécédents en affaires, que vous soyez conservateurs, libéraux, néo-démocrates ou bloquistes. Nous espérons que vous considérerez que c'est pour nous une belle occasion de collaborer. Croyez-moi, les 24 membres de la Table ronde sont enthousiasmés par la perspective d'avoir l'occasion de travailler en étroite collaboration avec vous. Nous voulons et nous comptons que cette Table ronde sera une réussite et que nos efforts n'aient pas été vains.

●(1310)

Nous avons dit en plaisantant que nous aurions cinq heures de travail non rémunérées pour chaque heure de réunion. Nous participons à cette Table ronde parce que nous sommes convaincus que c'est l'occasion pour un grand nombre d'entre nous de participer à l'élaboration d'une politique gouvernementale passionnante.

Je tiens toutefois à faire une petite mise au point, monsieur le président. Notre rôle se limitera à vous donner des avis et des

conseils. Nous vous ferons des recommandations mûrement réfléchies et pondérées émanant de 24 points de vue très différents et d'une équipe très dynamique et très intéressante de personnes extrêmement enthousiastes. Nous perdrons notre temps si nos avis ne sont pas considérés par un grand nombre de parlementaires comme des recommandations importantes et intéressantes, qui méritent d'être prises en compte.

Je voudrais toutefois signaler que nous avons besoin de points de repère, si bien que lorsque nous ferons des recommandations à un organe quelconque, il sera essentiel qu'il y réagisse—qu'il les rejette pour de bonnes raisons, afin de nous permettre de faire à l'avenir des recommandations plus efficaces et plus pertinentes ou qu'il les appuie en partie ou dans leur intégralité. Je pense que l'on mobilise des sommes et des ressources importantes pour les tables rondes nationales et que celles-ci n'ont de la valeur que si elles sont efficaces sur le plan des résultats.

Dès que j'occuperai le poste et que j'aurai l'occasion de repérer les lieux et de régler certains détails opérationnels, j'aimerais beaucoup revenir ici avec le comité exécutif. Nous pourrions peut-être dîner ensemble et discuter dans un climat de détente. Étant donné que j'ai déjà participé au processus législatif, j'aimerais beaucoup comprendre quelles sont les attentes de mon ami Pat Martin, de Winnipeg. C'est un ardent défenseur de l'environnement. Quels types de compétences pourrions-nous apporter au processus? Denis Paradis exprime franchement ses opinions depuis des années sur les questions « vertes ». Comment pouvons-nous vous aider? De quels types d'informations avez-vous besoin pour vous aider à être plus efficaces et mettre en place une excellente politique publique pour faire du Canada un modèle dans le monde du développement durable? Pour moi, c'est une occasion extrêmement intéressante. J'espère que vous la saisirez avec enthousiasme, comme nous l'avons fait.

●(1315)

Le président: Il ne vous reste qu'une minute, monsieur Wilfert.

L'hon. Bryon Wilfert: Monsieur le président, je pense que le seul critère auquel devraient répondre les personnes qui ont été recommandées pour faire partie de la Table ronde nationale, peu importe qu'elles soient sympathisantes néo-démocrates, conservatrices, libérales ou d'une autre allégeance politique, est qu'elles soient capables d'accomplir la tâche qu'on leur confie. Si nous excluons certaines personnes du processus en raison de leurs antécédents politiques de nature partisane, le groupe manquerait beaucoup de profondeur, à mon avis.

M. Murray a parlé de son comité exécutif lorsqu'il était maire. J'ai un très bon ami conservateur qui fait partie de ce comité et il n'a que du bien à dire de M. Murray également. Sa vision m'intéresse, ainsi que les commentaires qu'il a faits au sujet des relations avec notre comité. Je pense que nous devrions examiner sa nomination sur cette base. Rien d'autre n'a vraiment d'importance. Si Audrey McLaughlin ou une autre personne se présentait devant notre comité, je dirais la même chose.

Je vous remercie.

Le président: Le temps dont vous disposiez est écoulé.

Je vous remercie, monsieur Murray.

Madame Ratansi, je devrai vous donner la parole au tour suivant.

Monsieur Cullen.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Murray, je vous remercie d'avoir accepté de vous présenter devant nous aujourd'hui. C'est très intéressant. Ce processus est nouveau pour nous tous.

J'ai un délai très court pour vous poser des questions.

Vous avez mentionné que vous envisagez le mandat de la Table ronde nationale de telle sorte qu'il permette de faire l'éloge du gouvernement au pouvoir pour ses efforts dans le domaine environnemental ou de le critiquer à ce chapitre. Des représentants de la Table ronde nationale se sont déjà présentés devant le comité et je leur ai vivement reproché de ne pas avoir fait suffisamment de critiques et de ne pas avoir été efficaces dans le contexte des mandats et des recommandations de 2001 concernant le manque d'efficacité dû à des considérations d'ordre financier.

Je voulais aujourd'hui sortir de la réunion avec l'assurance que cette nomination n'était pas un acte de favoritisme. Je ne vous connais pas; nous nous sommes rencontrés pour la première fois aujourd'hui. En toute sincérité, je dois vous dire que je suis de moins en moins assuré que vous soyez le bon choix, et ce n'est pas sans importance. Il est important que j'aie une bonne impression, que l'on établisse le type de relation que vous souhaitez entre vous et le reste du comité.

C'est une question de confiance. Il est essentiel de pouvoir faire confiance au dirigeant d'une organisation aussi importante que la Table ronde nationale, qui reçoit quantité de fonds. Vous aviez promis aux habitants de Winnipeg de terminer votre mandat de maire et vous ne l'avez pas fait. Cette décision a donc été prise en pensant à votre carrière personnelle et je me pose maintenant des questions dans le contexte de cette récente nomination. De toute évidence, les libéraux sont intervenus et ont fait une autre nomination politique en nommant M. Harvard lieutenant-gouverneur de la province. Il y avait un programme de transport urbain auquel vous participiez très activement et que vous défendiez avec vigueur et parce que vous n'avez pas tenu votre promesse envers les habitants de Winnipeg, ce programme est maintenant compromis, voire condamné. L'environnement a souffert de votre décision de devenir actif à l'échelon fédéral en tentant de vous faire élire député, tentative qui a d'ailleurs échoué.

Votre nomination a été recommandée; vous n'avez pas participé à un processus de mise en nomination. Est-ce exact? Je doute par conséquent que vous soyez en mesure de louer ou de critiquer le gouvernement et de collaborer efficacement avec tous les partis ici représentés pour le critiquer. Vous avez mentionné que ce n'était pas une question d'argent. Il est un fait que cet emploi ne vous donnera pas une rémunération aussi intéressante que d'autres possibilités. La rémunération est minime. Je me demande dès lors quelles sont vos véritables motivations.

J'ai suivi votre exposé. Je n'ai pas très bien suivi les explications concernant le processus du courriel et de l'appel téléphonique. J'aimerais toutefois savoir pour quelle raison je vous croirais sur parole quand vous dites que vous resteriez jusqu'à la fin de votre mandat de trois ans. Nous sommes actuellement dirigés par un gouvernement minoritaire qui pourrait tomber du jour au lendemain, cette semaine par exemple. Je voudrais savoir pourquoi je vous croirais lorsque vous dites que vous ne quitteriez pas ce poste très important dans un an en compromettant tout le travail que vous auriez fait alors que vous n'avez pas tenu la promesse que vous aviez faite aux habitants de Winnipeg. Je ne pense pas que ce soit sans importance. C'est un trait important de votre caractère; je cherche à savoir quelle est votre capacité de critiquer les libéraux qui vous ont beaucoup aidé et qui ont déplacé d'autres personnes pour tenter de

vous nommer à un poste important. Pourquoi le présent comité serait-il capable d'aller de l'avant et de vous faire confiance? Comment la communauté environnementale et les Canadiens pourraient-ils avoir la certitude qu'ils sont en bonnes mains avec quelqu'un qui a, de toute apparence, pris une décision motivée par l'intérêt personnel qui a coûté cher à la Ville de Winnipeg et à l'environnement?

• (1320)

M. Glen Murray: Merci beaucoup.

Comme je l'ai mentionné, nous menons tous une vie publique. Lorsque j'ai quitté le poste de maire, c'est à la suite d'une décision très difficile à prendre. J'avais d'ailleurs appelé de nombreux amis et partisans de divers partis et avais eu un long entretien avec eux.

J'espère pouvoir réaliser certains des changements nécessaires. Les villes de notre pays font face à une très grave crise et la plupart d'entre vous sont ici à cette table parce qu'ils ont connu cette expérience et qu'ils savent que le déficit infrastructurel se chiffre entre 60 et 125 milliards de dollars. Lorsque j'étais maire, nous avons travaillé avec le Conference Board du Canada et je pense que nous sommes une des rares villes qui ait une idée précise de ses besoins en matière de dépenses, qui ont diminué à 188 millions de dollars par an. Ce serait un...

M. Nathan Cullen: Monsieur le président, je voudrais interrompre le témoin un instant.

Mes questions ne portent pas sur vos capacités ou sur ce que vous avez déjà fait pour faire progresser une initiative. Elles concernent la question de la confiance. La raison pour laquelle je perds espoir, et je suis venu ici en espérant trouver l'espoir, est que lorsqu'on vous pose une question directe... En ce qui concerne le mandat de trois ans, par exemple, vous affirmez que vous irez jusqu'au bout, peu importe que des élections soient déclenchées.

M. Glen Murray: Oui.

M. Nathan Cullen: Formidable! C'est bien.

En ce qui concerne la capacité de critiquer Paul Martin et son équipe libérale, étant donné l'aide que vous avez reçue ou les relations étroites que vous entretenez avec ce parti—suffisamment étroites pour assister au congrès—comment pourrions-nous avoir la certitude que vous serez apte à faire des critiques, étant donné qu'au cours des neuf ou douze derniers mois, vous semblez avoir tissé des liens de plus en plus étroits et de plus en plus intimes avec les libéraux? Comment pourrions-nous avoir la certitude que vous seriez prêt à le faire alors que vous avez trahi la confiance des habitants de Winnipeg? Vous leur aviez pourtant bien fait une promesse.

M. Glen Murray: J'étais précisément en train d'expliquer cela et je pense avoir été clair en ce qui concerne le processus. Nous en étions arrivés à un stade, et je pense que c'était l'opinion d'un grand nombre de maires, où il était impossible aux maires de résoudre eux-mêmes les problèmes des villes. Un grand nombre de maires ont participé à des élections fédérales pour tenter de régler certaines des difficultés financières auxquelles les villes faisaient face, conscients du fait que seuls les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, qui sont des gouvernements constitutionnels, pouvaient le faire.

Je me suis efforcé de régler ces difficultés pendant 15 ans en politique municipale. La décision que j'ai prise a été très difficile à prendre. Nous avons tout essayé. Nous avons réduit nos effectifs de 11 000 à 8 000 personnes. J'ai réduit la dette de moitié. J'ai eu une cote de crédit A moins, c'est-à-dire une des plus basses au pays. Nous avons beaucoup de difficulté à faire des emprunts sur le marché parce que nous devons absolument éviter qu'on nous attribue la cote B plus, qui est celle des obligations de pacotille.

Le premier ministre m'a demandé de me présenter aux élections et je ne l'ai jamais caché.

J'aurais de loin préféré que les élections aient lieu à la fin du deuxième mandat, mais vous savez, il nous arrive à tous de changer d'avis. Ce n'est pas un abus de confiance. C'est différent.

La situation n'est pas facile au niveau municipal dans ce type de contexte. Je pense que c'est un défi de taille.

Je pense avoir pris un engagement très clair et je suis prêt à ce qu'on me demande des comptes. J'espère que l'on comprendra qu'il ne s'agit pas d'un emploi à plein temps. À supposer que l'on puisse conserver un emploi rémunérateur tout en occupant ce poste... Ça représente un engagement de taille qui vient s'ajouter aux contraintes de la vie professionnelle et aux obligations familiales. Ce n'est pas une question de rémunération.

Je pense que le Parlement, et en gros vous tous—et je sais qu'il est particulièrement important pour vous, monsieur Cullen... qu'il est essentiel que nous ayons de meilleurs contacts. Si j'ai mentionné le problème des infrastructures, c'est parce que c'est un des plus grands défis environnementaux.

Des stations d'épuration des eaux usées déficientes—ce fut le cas dans ma ville où des eaux d'égout brutes ont été déversées dans la rivière. Une décharge de ma ville est la plus grosse d'Amérique du Nord actuellement. Il s'en dégage des quantités de méthane suffisantes pour couvrir la consommation quotidienne de 40 000 automobiles, si nous pouvions l'exploiter.

On ne peut pas se mettre à construire ces dialogues—et c'est de là que vient ma passion. En politique, il faut être bon perdant. De nombreuses personnes ont quitté une charge électorale à diverses périodes de leur vie parce qu'elles pensaient avoir une autre vocation ou une autre occasion et c'est ce que j'ai fait. Je ne m'en excuse pas. C'était une décision difficile à prendre, mais je pense que c'était la bonne. Si j'avais été parmi vous... J'ai été remplacé par une personne qui avait, pensait-on, la faveur des citoyens et qui faisait du bon travail. J'ai appris à être un bon gagnant et un bon perdant en politique.

C'est très difficile. J'ai beaucoup d'empathie pour vous. J'espère que cette empathie et le fait que je sois conscient de certains stress auxquels vous êtes soumis et de votre besoin d'information pour être efficaces dans votre rôle de parlementaires, que mon expérience dans la vie publique, pourront m'être utiles.

Je ne vous fermerai jamais les portes. J'y mettrai beaucoup de mien pour gagner votre confiance. Je pense que c'est important. Plus que de la simple confiance, je pense qu'il est essentiel d'établir entre nous des relations non partisans très actives. J'espère personnellement et ce, à mes propres frais—et jusqu'à présent, ce que je fais maintenant dans ce contexte est à mes propres frais—pouvoir venir et passer un peu de temps avec tous ceux d'entre vous qui voudraient discuter avec moi des possibilités que nous avons de vous aider, d'aider mon ami Stephen Fletcher, ou vous-même, ou encore Pat Martin.

Je crois sincèrement qu'il est bon d'avoir parmi les membres de la Table ronde une personne qui a une certaine expérience de l'ouest du Canada. Je pense que l'on tente maintenant de recruter des personnes venant de divers horizons professionnels et pas uniquement des milieux municipaux. J'ai vécu à Glace Bay, en Nouvelle-Écosse. J'ai passé mon adolescence à Montréal. J'ai vécu également à Ottawa et à Toronto. Je me suis toujours senti très frustré lorsqu'on me demandait de partager mes allégeances et d'être autre chose qu'un Canadien d'abord et avant tout.

Une des choses que j'ai comprises, c'est que, en tant que Canadiens, nous avons beaucoup en commun... Je pense que dans les milieux municipaux, où j'ai passé le plus clair de ma vie, nous avons beaucoup en commun avec les parlementaires. J'espère que ces points communs nous aideront à établir de bonnes relations.

● (1325)

M. Nathan Cullen: Je vous remercie. J'apprécie votre volonté de gagner notre confiance. Vous avez fait allusion au fait de changer d'avis. Ce commentaire me laisse un peu perplexe, à titre de politicien. Je sais qu'il est important de tenir ses promesses. J'espère qu'après la promesse que vous nous avez faite aujourd'hui, et que j'apprécie d'ailleurs, de rester jusqu'à la fin de votre mandat, vous ne changerez pas d'avis—compte tenu du climat de confiance que vous nous proposez d'établir—parce que ce serait de mauvais augure.

Le deuxième volet de ma question, auquel vous n'avez pas répondu, concerne votre capacité de critiquer le gouvernement libéral, étant donné que vous avez entretenu des liens très étroits, et que ce parti a joué un rôle très important dans vos ambitions politiques, en particulier au cours des 14 derniers mois. Quelles assurances pouvez-vous me donner pour me convaincre qu'il ne s'agit pas que qu'un tremplin pour vous et que votre but n'est pas, en définitive, d'entretenir de bonnes relations avec le Cabinet du premier ministre?

M. Glen Murray: Premièrement, ma candidature a été proposée par la plupart des partis représentés au Parlement fédéral. Par conséquent, on ne voyait aucun inconvénient à ce que je me sois présenté comme candidat aux élections. Les libéraux n'ont pas été les seuls à proposer ma candidature.

Deuxièmement, je pense qu'il sera nécessaire que je discute avec les représentants de chaque parti. J'ai déjà eu l'occasion de faire la connaissance de certains d'entre vous. J'ai beaucoup de respect pour vous tous. J'ai beaucoup travaillé avec Jack Layton à la FCM. Je pense que c'était un excellent président et qu'il ne se laissait pas influencer par ses allégeances politiques. Nous savions tous qu'il était néo-démocrate. Personne ne lui a fermé la porte. Nous avons tous un profond respect pour lui et il en est toujours ainsi. C'est le type de bagage que nous apportons avec nous. Avec toute l'expérience municipale qui est la sienne, s'il siégeait ici, je ne broncherais pas; je pense que ça ne poserait pas de problème.

Nous avons parmi nos membres des conservateurs et des personnes de diverses allégeances politiques, des personnes comme Audrey McLaughlin et diverses autres, de grands Canadiens dont nous pourrions exploiter les compétences. Je ne prends pas de décision individuelle; je préside seulement une réunion et tente de dégager un consensus. Par conséquent, les recommandations que nous vous ferons seront examinées par des personnes ayant des allégeances politiques différentes et je pense que c'est un énorme avantage.

Si j'étais la seule personne nommée et que le sort et la beauté de l'environnement et du développement économique reposaient entièrement sur mes épaules, je pense que votre question serait très pertinente. Nous avons tous nos petites déformations et nos imperfections. Nous avons tous eu une vie antérieure. Nous avons tous tenté de faire une différence.

Monsieur Cullen, je pense que je dois m'arrêter ici. Je vous remercie.

Le président: Je pense que vous devrez en rester là. C'est bien. Je vous remercie, monsieur Murray.

Nous entamons maintenant des périodes de questions de cinq minutes et nous passons d'un côté à l'autre de la table.

Vous êtes le premier, monsieur Mills.

M. Bob Mills (Red Deer, PCC): Merci beaucoup.

De toute évidence, c'est une entrevue d'emploi. Ce n'est pas la première. Au Comité des affaires étrangères, nous convoquons régulièrement des personnes pour les interroger et je vous signale, pour votre gouverne, que ce n'est pas une nouveauté.

On vous a posé deux questions sur vos titres de compétence et vous n'avez répondu à aucune des deux. Je vais donc résumer ce que j'ai découvert en faisant diligence raisonnable pour déterminer si vous êtes qualifié pour le poste.

J'ai examiné les titres de compétence du dernier directeur exécutif et ils sont évidents. Je n'aurais aucune raison de les mettre en doute. Il avait beaucoup de diplômes et beaucoup d'expérience. Vous donnez un cours dans une université, mais vous n'avez pas de diplôme. Je n'ai jamais trouvé d'université qui accepterait une telle situation.

Je constate que vous avez travaillé pour une entreprise appelée EnviroFit, qui a finalement plié bagage parce qu'elle ne payait pas ses impôts sur le revenu.

Je constate que lorsque vous étiez maire, Winnipeg était la ville qui déversait les plus grosses quantités d'eaux usées dans le lac Manitoba et ce, sous votre garde.

J'ai aussi relevé un projet de transport qui a échoué et qui avait été également élaboré sous votre garde, mais vous n'êtes pas resté assez longtemps en place pour vous en occuper.

En ce qui concerne la politique fédérale, vous aviez déclaré que vous n'accepteriez jamais une nomination dans la fonction publique fédérale. C'est clair. D'après tous les titres d'articles de journaux, vous aviez promis aux citoyens de Winnipeg de ne jamais accepter.

Je trouve vos brochures assez intéressantes; il n'est question d'environnement dans aucune de ces brochures. Je suis depuis longtemps l'expert du parti en matière d'environnement, je suis écologiste depuis des années et je le dis à qui veut l'entendre, et j'en suis fier. Rien de ce qui est écrit dans ces brochures n'indique que vous vous intéressez à l'environnement. Je vous le signale. Nous en avons la preuve noir sur blanc—il n'est nullement question d'environnement dans toutes ces belles brochures tape-à-l'oeil.

J'aimerais que vous vous expliquiez.

•(1330)

Le président: Monsieur Mills, veuillez adresser vos questions par l'intermédiaire du président.

Je rappelle à mes collègues que nous faisons toujours preuve d'une grande civilité à l'égard de nos témoins. Monsieur est un témoin et je vous demanderais de surveiller votre langage.

M. Bob Mills: Je m'excuse, monsieur le président. Je présume que je n'ai plus été aussi émotif depuis un certain temps parce que j'aime qu'on me dise la vérité et j'aime qu'elle jaillisse noir sur blanc. Quand on vous pose une question, il faut y répondre; il est inutile de se lancer dans toutes sortes de considérations abstraites.

Le président: Demandons à M. Murray de répondre à vos questions.

M. Bob Mills: Bien. Ce que je voudrais surtout savoir, c'est quel est votre degré d'engagement. J'ai une série de six questions sur lesquelles je voudrais avoir votre opinion.

La première est comment allons-nous procéder pour réduire les quantités d'oxyde d'azote et de soufre qui sont les principaux responsables du problème de smog dans des villes comme Toronto, Calgary, Vancouver et plusieurs autres? Que pensez-vous d'un système de limite et d'échange? Veuillez répondre brièvement.

M. Glen Murray: Merci beaucoup.

Monsieur le président, cela fait une douzaine de questions et on me demande d'être bref, par conséquent...

M. Bob Mills: Que pensez-vous du système de limite et d'échange?

M. Glen Murray: Une seconde.

J'ai donné des explications au sujet de mes titres de compétence. Je suis désolé. Je ne tiens pas à les répéter parce que j'ai consacré la moitié du début de mon exposé à parler de ce que considère comme une carrière très respectable en politique municipale, à la tête d'une municipalité. Avant que M. Mills ne tire des conclusions importantes, le lui demanderais de jeter un coup d'oeil aux stratégies environnementales que j'ai élaborées personnellement avec deux autres personnes et qui, à mon avis, étaient innovatrices. Je pense que si vous parliez à des dirigeants municipaux à travers le pays, vous constateriez que...

M. Bob Mills: Nous leur avons parlé et ils ne sont pas impressionnés.

Quelle est votre position en ce qui concerne le système de limite et d'échange pour les oxydes de soufre et d'azote? Est-il bon ou mauvais?

M. Glen Murray: Je me sentirais très à l'aise s'il s'agissait de donner des conseils aux députés au sujet des infrastructures municipales, de la tarification en ce qui concerne les eaux usées et l'eau, des émissions provenant des décharges publiques et de nombreux autres sujets qui font partie de mes domaines de compétence.

M. Bob Mills: Que savez-vous au sujet de la gazéification des ordures ménagères?

Le président: Monsieur Mills...

M. Bob Mills: Il refuse de répondre à la dernière question.

Le président: Il n'avait pas encore commencé à répondre, mais je pense qu'il allait le faire.

Monsieur Murray, pourriez-vous répondre puis nous passerons à la question suivante.

M. Glen Murray: Je ne feindrai pas d'avoir des compétences dans des domaines où je n'en ai pas, mais dans lesquels un grand nombre des membres du présent comité en ont. Comme je l'ai déjà dit, ma tâche en l'occurrence consiste à présider un processus, à dégager un consensus et à apporter mon aide dans les domaines dans lesquels j'ai des compétences et de l'expérience, et où je peux faire une différence.

Ma tâche ne consiste pas à vous donner des conseils d'ordre technique ou professionnel. C'est la tâche du personnel de la Table ronde nationale. Notre tâche à nous est de vous faire profiter de notre expérience, peu importe qu'elle soit dans l'administration municipale ou dans le secteur privé. Six membres de la Table ronde avaient des entreprises du secteur de l'énergie et ont par conséquent de l'expérience dans ce domaine. Nous vous donnerons des conseils de ce type. Je pense qu'il serait inapproprié de ma part, monsieur le président, de donner des avis techniques sur l'environnement et l'économie dans le cadre de cette audience.

Le président: Vous avez soulevé la question, monsieur Murray.

Vous avez une minute pour la deuxième question, monsieur Mills.

M. Bob Mills: Le président précédent avait de l'expérience dans le domaine scientifique. Je préférerais de loin une personne ayant de l'expérience dans le domaine scientifique qu'une personne n'ayant que des antécédents politiques. Il me semble que ce serait le choix logique.

Parlons de la gazéification des ordures ménagères. Les ordures ménagères posent un problème. Les décharges posent un problème. Vous l'avez constaté. Je m'y intéresse depuis une trentaine d'années et j'ai visité des décharges à travers le monde. Que pensez-vous de la gazéification des ordures ménagères?

M. Glen Murray: Je pense que c'est très important. À mon avis, des projets comme celui de Lachine, au Québec, sont des modèles intéressants. Il est, je pense, essentiel d'apporter des modifications législatives coordonnées aux lois provinciales. Quelques provinces ont mis en place des dispositions législatives en vertu desquelles si l'on génère de l'énergie et que l'on produit plus d'énergie qu'on ne peut en consommer dans une décharge, il faut la brûler parce que, dans certaines provinces, la génération n'est pas autorisée. La tarification pose également des problèmes. Certaines propositions de votre parti en ce qui concerne les quartiers désaffectés et autres situations analogues, tout en protégeant l'économie et en envisageant d'accorder des crédits d'impôt, sont à mon avis très valables. Je serais très heureux de les examiner.

Un de mes clients dans le secteur privé était BFI. Nous avons examiné certaines de ses stratégies et les rapports qu'avait cette société avec d'autres entreprises, ainsi que ses difficultés avec la politique fédérale et la politique provinciale.

Monsieur le président, il faudrait que l'on rédige un document sur le sujet au lieu de donner une réponse toute faite en deux minutes. Si c'est une question prioritaire pour le député, comme je l'ai déjà mentionné, j'aimerais examiner avec lui les compétences en matière de recherche de la Table ronde nationale pour lui préparer ce type d'analyse et l'aider dans les changements qu'il souhaiterait.

• (1335)

Le président: Je vous remercie, monsieur Murray.

Le temps dont nous disposons pour ce tour de questions est épuisé.

Madame Ratansi, vous avez maintenant la parole.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie d'avoir répondu à notre convocation. On pourrait croire que l'on assiste à une présentation des candidats alors qu'il s'agit en fait d'une entrevue d'emploi.

J'aimerais poursuivre dans le sillage des questions de M. Mills. En ce qui concerne les compétences fondamentales, quelles compétences font de vous le candidat de choix, c'est-à-dire le premier choix?

Ensuite, quand cette Table ronde nationale donne des avis, ceux-ci sont supposément fondés sur des considérations environnementales. Que se passe-t-il en cas de conflit? Quelles stratégies avez-vous mises en place pour promouvoir l'agenda de l'environnement au lieu d'en parler rien que pour la forme?

Mes questions sont très brèves.

M. Glen Murray: Je voudrais citer un exemple, parce que je pense que l'exemple que M. Mills a donné tout à l'heure est très bon. Je pense que c'est très important.

Monsieur le président, je voudrais tout d'abord dissiper deux malentendus. L'un est que je ne suis pas directeur exécutif, qui est un poste rémunéré à temps plein et pour lequel on exige des titres de compétence pour lesquels il est nécessaire d'être écologiste et d'avoir une formation juridique, environnementale ou scientifique. Je pense que les questions de M. Mills seraient extrêmement appropriées dans ce type de situation.

L'assemblée plénière joue un rôle très différent. Je pense que présentement, par exemple, les dépenses fédérales d'infrastructure sont quelque peu problématiques et que certains défis se posent. Si nous pouvions concentrer un pourcentage plus élevé des fonds d'infrastructure à des projets comme la transformation des décharges contrôlées en centres de production d'énergie et si le gouvernement fédéral, sur les bons conseils de la Table ronde nationale, pouvait convaincre les provinces dont les lois vont à l'encontre de cet objectif à s'aligner, si l'on instaurait une collaboration élaborée entre les grandes administrations municipales, surtout celles qui ont le plus de décharges contrôlées, et les gouvernements provinciaux, dont certains ont des dispositions législatives qui posent des problèmes, et si l'on orientait les fonds fédéraux destinés à l'infrastructure vers les résultats appropriés, avec la participation du public et des entreprises privées de services publics au processus, ce serait extraordinaire parce que, bien souvent, on veut faire intervenir une compagnie d'électricité ou une société du gaz ou une entreprise privée de ramassage des ordures ménagères. C'est un domaine dans lequel j'ai une solide expérience.

Au cours des 15 années que j'ai passées en politique municipale, je pense avoir, avec l'aide de mes collègues et d'autres intervenants, édifié une politique publique cadre et une initiative de politique gouvernementale couvrant ces domaines. En outre, dans le cadre de cette politique, nous avons demandé au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux d'examiner les modifications qu'il conviendrait d'apporter à cette fin aux politiques économiques et environnementales, voire, dans certains cas, aux politiques financières.

Je fais partie des quelques Canadiens qui ont ce type de compétences spécialisées et de connaissances pratiques.

Pourquoi ce processus sera-t-il efficace? Il sera efficace parce que la p.-d.g. de General Electric, Elyse Allan, y participe. Posez-lui la question. Elle m'a téléphoné et m'a dit ceci : « Dieu merci, vous avez la présidence. J'ai besoin de quelqu'un avec qui je peux travailler et que j'arrive à comprendre. Je suis très emballée ».

La Table ronde compte parmi ses membres des personnes comme le p.-d.g. de Suncor, des personnes comme M. David Bell, qui a une solide expérience. La Table ronde a pour objet de faire avancer ces dossiers. Pourquoi m'a-t-on choisi comme président plutôt que le p.-d.g. de Suncor ou de General Electric? Un de mes atouts est probablement que j'ai présidé un plus grand nombre de réunions nationales, internationales et locales qu'eux. Je connais mieux le processus et je suis plus habitué à tirer un résultat législatif d'une réunion et à atteindre un objectif que la plupart—pas tous, mais la plupart—des autres membres.

La différence entre le président et les autres membres de l'assemblée plénière est que ma tâche est de présider les réunions. Elle consiste à veiller à ce que l'ordre du jour soit établi. Elle consiste à être prêt à faire du temps supplémentaire à cette fin, pour lequel seuls mes frais me sont remboursés. Je reçois une allocation pour la réunion et la moitié de l'allocation journalière pour ce qui représente très probablement, d'après des personnes qui l'ont fait avant moi, deux ou trois semaines de travail de préparation et une ferme volonté d'engagement. Voilà ce que j'apporte.

Il serait inapproprié que quelqu'un prétende à cette Table ronde qu'il s'agit d'une question purement environnementale. Ce n'est pas uniquement une question environnementale. Elle est tout autant culturelle. Elle est liée à des enjeux constitutionnels et juridiques. Il est particulièrement délicat de travailler actuellement avec le gouvernement et les municipalités du Québec. Nous avons toujours tenu compte de la dynamique différente des relations avec cette province.

Par conséquent, il est essentiel d'avoir la sensibilité voulue pour pouvoir travailler dans ce contexte. Je pense que c'est ce que j'amène également. J'ai certaines compétences en politique gouvernementale. Je suis prêt à ce que l'on me juge sur ce critère. Je ne me presserais pas trop. Je me réjouis et j'ai beaucoup de respect pour vous. J'ai lu par exemple certaines déclarations de M. Mills sur l'énergie éolienne, par exemple. Je pense qu'il a raison en ce qui concerne les fonds. J'approuve la plupart des idées qu'il défend.

Je suis au courant d'une grande partie de vos travaux, madame Ratansi.

Je suis très enthousiasmé d'avoir l'occasion de vous soutenir dans vos efforts et de vous aider à atteindre certains de vos objectifs. Je pense que je peux le faire. J'espère que vous ne fermerez jamais la porte à cette possibilité.

Je dois, bien entendu, gagner votre confiance. Quels que soient mes antécédents, je devrais de toute façon gagner votre confiance et votre respect au cours des prochaines années. Tout titulaire d'un tel poste devrait le faire et j'en ai la ferme intention.

Rendez-vous toutefois compte du fait que 24 personnes enthousiastes vont consacrer des heures et des heures de leur temps pour vous seconder dans votre tâche. Nous vous donnerons seulement des avis étant donné que le personnel technique et professionnel et les experts en matière d'environnement pourront répondre aux questions de nature plus technique. La Table ronde ne prétend pas être un centre d'expertise technique, mais elle a tendance à être un catalyseur, un lieu où des représentants du secteur privé, du secteur public, des milieux universitaires et des chefs d'entreprise peuvent dialoguer. Ma tâche est de faciliter ce dialogue et non de prétendre être un expert en matière d'environnement et d'économie.

• (1340)

Le président: Je vous remercie, monsieur Murray.

Merci, madame Ratansi. Le temps dont nous disposions est écoulé.

Je donne maintenant la parole à M. Bigras.

[Français]

M. Bernard Bigras: Merci, monsieur le président.

Peut-être que je fais erreur, mais il me semble que lorsqu'une personne est nommée à la présidence d'une table ronde nationale, elle a des responsabilités qui vont au-delà de l'établissement de l'ordre du jour. Elle ne fait pas que jouer un rôle de facilitateur ou donner le droit de parole aux intervenants réunis autour d'une table. Lorsqu'on nomme une personne à ce poste, c'est parce qu'elle est censée avoir une vision d'avenir.

Ce que je peux conclure, 20 minutes avant la fin de la séance du comité, c'est que M. Murray a très certainement des compétences: il nous a parlé aujourd'hui d'infrastructures municipales, il nous a parlé d'égouts, il nous a parlé d'un certain nombre de champs d'action qu'il semble très bien maîtriser.

Cependant, je vous lis le communiqué du Bureau du premier ministre où on donne le mandat de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie: « [...] la TRNEE [devra] fournir des avis et des recommandations pour l'élaboration d'une stratégie à long terme sur l'énergie et le changement climatique pour le Canada. »

Voilà ce dont on aurait voulu vous entendre parler: le mandat qu'on vous a donné. Qu'est-ce que vous connaissez en matière de changement climatique? Pouvez-vous nous dire, par exemple, quel est l'engagement du Canada sur la scène internationale en matière de lutte contre le changement climatique? Comment trouvez-vous et comment souhaitez-vous que le Canada s'oriente pour atteindre ses objectifs?

[Traduction]

M. Glen Murray: Je pense qu'il est d'abord essentiel de mettre les Canadiens et le Parlement sur la même longueur d'onde en ce qui concerne l'importance du résultat. Je pense que notre premier défi est de transmettre quelques messages sérieux et clairs. Lorsque j'en ai discuté avec des personnes qui avaient déjà participé à ce processus et avec quelques personnes qui m'ont téléphoné et qui avaient été nommées en même temps que moi, surtout des chefs d'entreprise, j'ai été étonné qu'une des réflexions les plus fréquentes était la suivante: « Depuis que j'ai été nommé, et je travaille dans le secteur énergétique, je suis sidéré de voir que très peu de personnes qui travaillent dans ce secteur possèdent les connaissances auxquelles je m'attendrais sur le problème et le défi à relever ».

[Français]

M. Bernard Bigras: Là n'est pas ma question. Pouvez-vous nous dire quels sont les engagements internationaux du Canada en matière de changement climatique?

[Traduction]

M. Glen Murray: D'après les données scientifiques prédominantes à l'heure actuelle, au cours des 30 prochaines années...

[Français]

M. Bernard Bigras: Monsieur le président, premièrement, j'annonce à M. Murray que l'engagement du Canada sur la scène internationale est une réduction de 6 p. 100 de ses émissions de gaz à effet de serre, par rapport à ce qu'elles étaient en 1990. Donc, je lui annonce que c'est là l'engagement du Canada sur la scène internationale.

Deuxièmement, comment croit-il que le Canada pourrait atteindre son objectif de réduction de 6 p. 100 de ses émissions de gaz à effet de serre, par rapport à ce qu'elles étaient en 1990?

• (1345)

[Traduction]

M. Glen Murray: Je m'excuse, j'avais mal compris la question. Je pensais qu'il me demandait ce que je croyais que l'on allait faire après cela.

Le mandat que nous a donné le gouvernement du Canada, et je pense qu'il était conforme à l'opinion de la majorité des parlementaires, consiste à examiner ce qu'il convient de faire après 2012, c'est-à-dire après avoir atteint l'objectif en matière de réduction des gaz à effet de serre. D'ici à 2012, à part mettre en oeuvre la politique provinciale et la politique fédérale actuelle, il n'y a pas grand-chose que l'on puisse faire. La Table ronde a donné son avis à ce sujet. Nous avons publié deux rapports sur le changement climatique, que vous connaissez, j'en suis sûr. L'appui qu'ils ont reçu des députés et la mise en oeuvre de ces recommandations le démontrent amplement.

On m'a demandé si c'était notre tâche de critiquer le gouvernement. On a reproché à la Table ronde de ne pas être assez « verte ». Non, ce n'était pas ma conception.

Une voix : Quelle était votre conception?

M. Glen Murray : Donnez-moi un peu de latitude pour répondre à votre question. Je veux m'assurer que je l'ai comprise. Je préférerais donner une réponse un peu trop longue que de ne pas en donner du tout.

Mon défi et, je pense, le grand défi auquel nous sommes tous confrontés—j'espère que c'est cela et, si ce n'est pas cela, dites-le-moi parce que je voudrais savoir—est le fait que la Grande-Bretagne se soit engagée à réduire ses émissions de 50 à 60 p. 100 pour éviter un accroissement de 2 p. 100 du réchauffement planétaire au cours du siècle; c'est un défi colossal. Le niveau de dialogue à réaliser entre le secteur privé et le secteur public est énorme. Je considère que mon rôle, à titre de président de cette assemblée, est d'être un catalyseur. C'est ce que vous nous avez demandé de faire pour définir ce problème.

Au début de la séance, je vous ai exposé ma vision et mes préoccupations au sujet de mes enfants et de la durabilité de notre planète. Je ne suis pas ministre de l'Environnement, ni ministre de l'Industrie, ni l'expert de l'opposition en matière d'environnement. Je ne vous critiquerai jamais ni les positions prises par votre parti. Notre tâche n'est pas de critiquer le gouvernement ou l'opposition. Je conçois notre rôle comme celui d'un conseiller auquel on fait confiance; il consiste à vous faire bénéficier des compétences spécialisées de notre personnel et de notre directeur exécutif, qui sont les experts techniques, à travers le regard des 24 membres de la Table ronde qui ont acquis de l'expérience dans les milieux d'affaires canadiens, dans les administrations municipales, dans les milieux universitaires afin de vous donner, à travers ces filtres, les opinions de personnes dont l'expérience de vie est, à mon avis, pertinente. Je peux vous expliquer brièvement l'impact que ceci pourrait avoir sur un gouvernement municipal. Alan Amey peut vous parler brièvement de la perspective du changement climatique en Alberta. Elyse Allan peut vous donner le point de vue des entreprises canadiennes et des fabricants sur ce type de questions. Nous pouvons vous donner des conseils éclairés qui sont non seulement scientifiques mais qui constituent la synthèse de ces expériences diversifiées.

Le mandat et la vision que le Parlement nous a donnés ne nous laissent pas beaucoup de marge de manoeuvre, lorsqu'on y ajoute ce que ferait le présent comité, pour faire de grands rêves. En toute franchise, monsieur le président, notre tâche est de vous donner des conseils sur la vision et le mandat que vous nous avez accordés. C'est un défi en soi.

Le président: Je vous remercie, monsieur Bigras.

Monsieur Paradis.

[Français]

M. Denis Paradis (Brome—Missisquoi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Dans un premier temps, je suis très heureux que M. Murray ait précisé que le mandat du président de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie n'est pas de critiquer le gouvernement, mais de donner des avis et de faire des recommandations. Je pense qu'il faut que tout le monde s'entende là-dessus.

Plus tôt, j'entendais nos amis du NPD demander comment il pourrait critiquer le gouvernement alors qu'il a été candidat libéral? Le travail qu'on veut lui confier n'est pas celui-là. Le travail consiste à fournir des avis et à faire des recommandations au gouvernement.

Deuxièmement, je souligne que c'est aussi un travail de président. D'ailleurs, M. Murray l'a très bien expliqué. Quand on veut être président d'un organisme, je pense qu'il est important de posséder des qualités de facilitateur, de pouvoir arriver à des consensus et établir des dialogues. Je pense que nous avons vu que M. Murray a joué ce rôle au cours de sa carrière. Nous l'avons vu tout récemment dans le contexte de la Fédération canadienne des municipalités et à titre de représentant de la ville de Winnipeg.

Nous avons devant nous un candidat qui est un homme d'affaires, qui a fait de la politique, qui a été longtemps maire de sa ville. Il a aussi été candidat dans le domaine de l'éducation, à l'Université de Toronto. Je suis bien content de constater qu'il a aussi oeuvré sur la scène internationale. Nous parlons d'enjeux environnementaux aujourd'hui et nous ne pouvons certainement pas faire abstraction de notre rôle sur la scène internationale.

En parlant de la scène internationale, j'ai un petit problème dans mon comté relativement à un site américain d'enfouissement sanitaire, un site de déchets, situé près du lac Memphrémagog. Si les Américains triplent la dimension de leur site de déchets, cela mettra en danger la qualité de l'eau du côté canadien. Dans un tel cas, bien sûr, je pense que si un jour le gouvernement demande l'avis de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, la présence d'un président qui possède une connaissance du milieu municipal et de la gestion des déchets est rassurante, monsieur le président.

Ma question est simple. Vous êtes le président d'un organisme qui a des employés et un conseil d'administration. Quelle est la place du bilinguisme à l'intérieur de votre organisation?

En terminant, je veux juste dire que si Winnipeg peut nous fournir deux excellents représentants, soit un excellent député et un excellent président, tant mieux et bravo!

• (1350)

[Traduction]

Le président: Allez-y, monsieur Murray.

[Français]

M. Glen Murray: Merci.

La ville de Winnipeg est officiellement bilingue. Le comité de direction et le bureau du maire fonctionnent en français et en anglais. Je pense que c'est la seule ville de l'Ouest canadien qui soit officiellement bilingue. C'est très important. En réalité, il est important pour moi d'améliorer mon français. J'ai l'intention de passer un mois dans la ville de Québec cette année, à l'Université Laval. Je suis né à Montréal et je suis fier d'être Québécois. Je suis un fédéraliste et je pense que le Québec est important pour le Canada. Le Québec est unique. Il avait un rêve et des espoirs différents; je respecte cela.

[Traduction]

Lorsque j'ai travaillé avec des maires des diverses régions du pays, une des choses—je pense que si vous parliez au maire L'Allier ou au maire Tremblay... Je suis désolé, mais j'ai une drôle de façon de parler français. Une des choses que je dis toujours aux habitants de l'ouest du Canada est qu'il est préférable d'essayer, quitte à faire rire de soi, que de ne pas essayer du tout.

En tant qu'homosexuel, un des événements dont j'ai été particulièrement fier au Québec, c'est la rapidité avec laquelle on a fait progresser les droits de la personne. Au cours de ma vie, je suis passé de l'état d'une personne qui ne pouvait pas vraiment participer... J'ai perdu des emplois et des appartements parce que j'ai été victime de discrimination. Je pense qu'une des privations les plus pénibles dans la vie est celle de la capacité d'avoir accès à des institutions et de contribuer à la collectivité en raison d'un trait de votre nature.

Je dois être entièrement honnête avec vous. J'ai célébré l'élection de Steven. Ce qu'il a accompli est extraordinaire. Je pense que nous laissons parfois la politique partisane prendre le dessus.

C'est pour moi un très grand honneur. Je n'ai jamais imaginé dans ma vie que je pourrais présider un organisme national. Je me rends compte que j'ai d'énormes insuffisances. Je voudrais pouvoir vous dire que je possède trois diplômes en science environnementale. Je n'apporte pas ce bagage avec moi parce que j'ai passé ma vie à faire un tas d'autres choses qui, à mon avis, sont tout aussi valables. J'ai toutefois suffisamment appris pour être conscient des limites de mes connaissances. Dans cette Table ronde, par exemple, certaines personnes parlent des langues étrangères, comprennent des choses différentes ou ont de l'expérience dans le secteur privé. D'autres sont des universitaires et ont des connaissances scientifiques.

J'éprouve un très grand respect pour chacun d'entre vous parce que j'ai quelque chose à apprendre de vous. Si vous parlez à des personnes qui ont travaillé avec moi comme Jay Eadie, Bill Clement ou Dan Vandal, ou encore des personnes qui ont travaillé avec moi à la FCM—Al Duerr, Phil Owen, Mel Lastman, Pierre Bourque, Gérard Tremblay—, je pense qu'elles vous diraient toutes que j'étais un maire très accessible, que j'étais prêt à prendre l'avion à tout moment pour me rendre à l'autre bout du pays en cas de problème, pour rencontrer les autres maires.

Je n'ai passé qu'une journée avec le personnel de la Table ronde. J'y suis allé pour poser des questions et m'informer un peu avant de me présenter ici. Je suis conscient des limites de mes connaissances. Mais ce que je sais, je le sais, et je sais qu'il est long et difficile de mettre en place une politique environnementale et économique efficace, sachant que le contexte municipal, l'aménagement du territoire et autres questions analogues sont d'une importance critique et qu'il est important d'avoir quelqu'un qui a une longue expérience pratique dans ces domaines. Et il est également important que je sois conscient des limites de mes connaissances.

Je m'excuse donc pour mes insuffisances. J'espère que vous vous sentirez tous à l'aise de travailler avec moi. Je me réjouis en tout cas de travailler avec vous.

Je vous remercie.

Le président: Monsieur Murray, je voudrais faire une observation. Il ne faut pas se mettre à s'excuser pour ses insuffisances sinon, nous pourrions passer des heures à discuter de nos insuffisances personnelles. Nous apprécions cependant votre franchise.

Il ne nous reste plus que cinq minutes et j'ai besoin de l'avis de mes collègues. Je suis certain qu'il y a d'autres questions à poser, mais c'est normalement M. Cullen qui clôture la période des questions. On m'a signalé que M. Mills voudrait que l'on examine son avis de motion.

Si vous me le permettez, je signale que quelques membres du comité n'ont pas encore eu l'occasion de poser des questions, et nous essayons toujours d'accommoder tout le monde. M. Jean et M. Watts m'ont signalé qu'ils voudraient poser une question et je voudrais savoir si mes collègues me donnent leur consentement unanime.

Monsieur McGuinty, vous n'avez pas posé de question non plus. Voulez-vous en poser une? Non? C'est bien.

Consentez-vous à l'unanimité à ce que, après M. Cullen, M. Watts puis M. Jean posent une question? Nous examinerons ensuite l'avis de motion.

C'est donc au tour de M. Cullen puis de nos deux collègues.

● (1355)

M. Nathan Cullen: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Murray, j'allais vous promettre que c'était pratiquement terminé, que ce serait le dernier tour de questions, mais je ne peux pas faire une telle promesse.

Cet entretien s'inscrit dans le contexte du déroulement de l'enquête Gomery qui nous permet de constater ce qui arrive lorsqu'on fait de mauvaises nominations politiques : d'énormes sommes d'argent sont détournées et des personnes non qualifiées pour le poste se présentent pour différentes raisons. Je pense que c'est le contexte dans lequel vous arrivez sur la scène, mais ce n'est pas de votre faute. C'est un peu pour cela que le comité—du moins certains membres—est sur ses gardes. Vous n'avez pas à vous excuser pour votre nomination, mais il est normal que nous l'examinions et que nous nous assurions que l'histoire ne se répète pas. Vous êtes un homme d'action; vous abattez beaucoup de travail.

Ma question est la suivante. Comme vous l'avez mentionné, ce n'est pas pour l'argent que vous avez accepté ce poste. Ce n'est pas pour faire carrière dans le Parti libéral. C'est quelque chose que vous vouliez faire. Il s'agit indéniablement de faire quelque chose pour l'environnement. Vous avez signalé que le rôle de la Table ronde nationale est d'être un catalyseur et de donner des avis au gouvernement pour faire progresser son agenda.

Je pense, et certains de mes collègues le pensent aussi, ainsi que des représentants du secteur environnemental, que cette Table ronde a jusqu'à présent été inefficace dans quelques secteurs fondamentaux. Je me demande si vous pourriez exposer votre opinion sur l'efficacité dont le Canada a fait preuve jusqu'à présent en ce qui concerne le respect des obligations qu'il a contractées dans le contexte du Protocole de Kyoto.

M. Glen Murray: Il y a probablement un consensus général en ce qui concerne un déficit entre les résultats que nous avons atteints et l'objectif que nous devons atteindre. Comme cela vient d'entrer en vigueur le mois dernier seulement, les défis sont énormes. Je pense que dans le cadre de la préparation de la 11^e conférence des parties, la plupart des personnes concernées visent au-delà de 2012 et notre tâche est d'avoir mis en place d'ici la fin de l'année—ce qui nous laisse très peu de temps et pose donc un défi colossal—des recommandations au gouvernement, au premier ministre et à vous tous, sur les initiatives à prendre pour atteindre ces objectifs après la 11^e conférence des parties et sur l'élaboration d'un cadre qui mobilise les États-Unis.

J'ai travaillé avec l'Organisation des États américains et j'ai appris à connaître Paul Durand, notre ambassadeur aux États-Unis. J'ai discuté pendant un certain temps avec lui des possibilités de faire participer les États-Unis. Ce que je serais particulièrement intéressé à...

Si vous dites qu'il faudrait jeter un regard en arrière et évaluer les progrès réalisés en se demandant pourquoi nous n'avons pas réussi aussi bien que beaucoup de personnes auraient pu l'espérer, c'est possible. Je pense toutefois, et c'est le conseil stratégique que je donnerais, qu'il conviendrait de se demander ce qu'il faut faire pour relever les défis nouveaux et pour convaincre les Américains et les Chinois, qui sont les principaux acteurs, de participer aux discussions. Je pense que c'est la pierre angulaire de la mission qui nous a été confiée. C'est un défi énorme en soi pour le personnel et les membres de la Table ronde de trouver la réponse à cette question.

La tâche de la Table ronde n'est pas de vous critiquer, à mon avis. J'envisage la Table ronde comme un endroit où vous ou M. Bigras vous sentiriez à l'aise d'appeler pour nous parler, même dans un esprit partisan, d'une stratégie que vous tentez d'élaborer. Nous vous communiquerons de bonnes données scientifiques et de bonnes informations, en mettant à contribution notre lentille multisectorielle pour vous donner ces avis.

M. Nathan Cullen: Les recommandations qui accompagnent votre candidature sont... Je pense que vous avez fait preuve d'efficacité dans les postes que vous avez occupés. Vous avez parlé sans détour de votre homosexualité, vous avez dit que vous étiez capable de faire progresser des agendas et de faire accomplir des choses dans la région de Winnipeg et dans le cadre de votre rôle de maire. Vous avez fait preuve d'efficacité dans ce domaine.

La question que je voudrais vous poser, et qui me préoccupe, est la suivante : dans le cadre de ces nouvelles fonctions, quels outils utiliserez-vous si vous ne pouvez pas critiquer... Je remercie M. Paradis; j'ai posé la question à trois reprises et c'est un de mes collègues qui a donné la réponse, ce qui est déplorable et agaçant, parce que je vous posais directement la question.

À mon avis, la Table ronde nationale—et ce n'est pas demain qu'on m'y donnera un poste—n'a pas été efficace dans la promotion des volets essentiels de la stratégie que nous avons mise en place pour respecter les engagements de Kyoto. Par exemple, le régime fiscal qui est en place au Canada est totalement inefficace, de l'avis même du vérificateur. Si vous n'êtes pas autorisé à faire des critiques et que vous êtes une personne qui aime accomplir des choses, je prévois que vous aurez de nombreuses frustrations.

Vous minimisez en outre l'importance de votre poste de président. J'ai présidé des assemblées importantes également et le président est une personne extrêmement importante qui donne un point de vue personnel sur les dossiers examinés.

Si vous n'avez pas la possibilité de faire des critiques dans le cadre de vos fonctions et que vous êtes une personne qui aime être efficace, alors que jusqu'à présent la Table ronde nationale n'a pas fait preuve d'une grande efficacité en ce qui concerne certains volets importants du Protocole de Kyoto, je suis très inquiet pour vous et je crains que vous ne soyez pas heureux dans ce rôle.

• (1400)

M. Glen Murray: Merci beaucoup.

Je vous ai exposé de nombreuses compétences techniques. Lorsque j'étais actif dans le domaine du SIDA et du VIH, j'ai été accueilli par un ministre qui m'a dit que c'était une question morale et pas une question de santé et que le gouvernement fédéral ne prendrait aucun engagement à cet égard. Si nous avions pris cette réponse pour de l'argent comptant, je pense que l'épidémie serait dix fois plus grave qu'elle ne l'est.

Nous avons créé la Société canadienne du sida. Nous avons, en tant que groupe bénévole, mis sur pied une clinique du SIDA. En cinq ans, avec une vingtaine d'autres personnes très engagées, nous avons élaboré une réponse nationale, d'un océan à l'autre, à une terrible épidémie. J'en suis très fier; nous avons adopté une approche interculturelle, à l'échelle nationale—au Québec, en Colombie-Britannique, partout.

J'ai ensuite relevé le défi du caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités. J'ai eu alors l'occasion de travailler avec Bryon et de nombreuses autres personnes. Je pense qu'il est juste de dire que j'ai été un des principaux artisans de l'entente en matière d'infrastructure et le promoteur d'une taxe sur l'essence et que j'ai dégagé un consensus entre les maires.

Lorsque j'ai accepté des fonctions, j'ai toujours fait le travail. J'ai toujours considéré la critique comme un dernier recours. Quand on est politicien, c'est un outil, mais je ne suis pas politicien. Ma tâche n'est pas de critiquer des députés, mais elle est de veiller à ce que vous receviez des avis et des informations représentant le consensus d'une assemblée multisectorielle, pour vous permettre d'élaborer des politiques efficaces.

J'irai me coucher l'esprit tranquille si M. Mills, qui voudrait peut-être critiquer le gouvernement ou qui a un projet à proposer en matière d'énergie éolienne, est bien informé par les experts qui font partie de la Table ronde nationale; ce sera formidable. Si M. Bigras a un problème de qualité de l'eau dans le Saint-Laurent ou s'il y a des problèmes de qualité de l'air, nous veillerons à ce qu'il ait la meilleure information possible, à ce qu'il puisse être le plus efficace possible. C'est la même chose en ce qui vous concerne et en ce qui concerne le gouvernement. M. Paradis et Mme Ratansi ont des idées.

Ce que je trouve souvent frustrant au Parlement, c'est qu'on n'a pas besoin d'encre plus de critiques—quand on est politicien, c'est un phénomène trop connu, quelle que soit notre allégeance politique—, mais on souhaite des politiques efficaces et éclairées. Si l'on pouvait obtenir ce résultat et obtenir de l'information solide à travers le regard de chefs d'entreprise, de leaders municipaux, de leaders communautaires et de chefs de file des milieux universitaires, ce serait une ressource rare et extraordinaire.

Par conséquent, je ne peux pas remplir simultanément ces deux fonctions. Je ne peux pas être à la fois critique et une source d'information dans laquelle on a confiance.

Le président: Merci, messieurs.

Il ne nous reste plus que dix minutes pour les questions. Je donne la parole à M. Jean, puis à M. Watson.

M. Brian Jean (Fort McMurray—Athabasca, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Murray, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Contrairement à certains de mes collègues, je ne suis pas étonné que vous ayez quitté la politique municipale à Winnipeg. En toute franchise, je comprends vos motifs d'après ce que j'ai pu constater pendant le peu de temps que vous avez passé devant nous comme candidat.

C'est sous votre garde que s'est produit le pire impact négatif sur l'environnement dans les annales de la ville de Winnipeg. Je pense même que des accusations criminelles ont été portées contre la Ville de Winnipeg pour avoir déversé pendant une semaine des eaux usées dans le onzième plus gros plan d'eau douce au monde.

Ma première question—et j'en ai deux à poser—est qu'en gros vous avez raté votre coup en tant que maire de Winnipeg pour que cela puisse se produire sous votre garde. Nous sommes sur le point de vous nommer à une table ronde nationale ayant pour objet de protéger l'environnement au Canada. Cela ne vous semble-t-il pas un peu étrange, monsieur?

M. Glen Murray: Pas du tout. Je menais une campagne depuis 15 ans—bien avant que les stations d'épuration des eaux d'égout et les réseaux d'aqueduc ne fassent défaut—pour dénoncer le niveau de financement insuffisant des infrastructures. Je pense malheureusement que ce type d'appels reste sans écho jusqu'à ce qu'une catastrophe comme celle de Walkerton survienne ou qu'un problème grave comme celui que l'on vient de mentionner se pose. Je pense que si vous lisiez l'évaluation de cette situation, vous comprendriez que je n'avais absolument aucun lien avec la direction et le personnel qui étaient responsables de ce secteur, et encore moins avec l'aspect politique de la chose.

Je pense que de nombreuses autres catastrophes semblables surviendront au Canada si le gouvernement fédéral ne fait pas preuve d'une plus grande volonté de collaborer avec les municipalités et si l'on tarde à associer infrastructures et environnement. Sachez qu'il y a quelques semaines, un tuyau d'égout s'est fissuré à Winnipeg. Je ne pense pas que je jetterais la responsabilité de cet incident sur le maire actuel parce que dans...

M. Brian Jean: Ne pensez-vous pas que ce soit différent, monsieur? C'est une situation pour...

M. Glen Murray: En toute sincérité, je me ferais un plaisir de discuter avec vous des nombreux défis que pose à l'environnement le piètre état des infrastructures dans ce pays.

Je voudrais qu'un grand nombre de députés et de partis—et je n'ai pas l'intention de lancer des attaques politiques—se présentent aux réunions de la Fédération canadienne des municipalités pour entendre parler avant que ces problèmes se manifestent.

Cela ne m'intéresse pas de jouer à rejeter le blâme sur d'autres personnes. C'est une des raisons pour lesquelles je suis très heureux de ne pas être en politique, mais pour vous dire simplement...

• (1405)

Le président: Une minute. Non. Monsieur Jean, vous avez posé une question et vous devez permettre au témoin de répondre.

M. Jean a signalé qu'il était satisfait, du moins de cette réponse. Il a une deuxième question à poser, monsieur Murray.

M. Glen Murray: Je suis désolé.

Je pense que si l'on examine la tarification en ce qui concerne l'eau et les égouts, nous avons considérablement augmenté les rentrées

annuelles dans ce domaine afin de régler ces problèmes. Si j'avais été maire dix ans plus tôt, ces incidents ne se seraient peut-être jamais produits. Le problème pour les personnes qui arrivent en politique municipale actuellement est que le déficit au niveau de l'entretien des infrastructures représente un défi énorme. La recherche de solutions à ces problèmes avant qu'un accident ne survienne, sans trop accabler les contribuables, représente un défi de taille.

M. Brian Jean: Monsieur Murray, je pense que non seulement les eaux usées se sont déversées pendant une semaine dans le lac mais que cet accident aurait pu être évité par M. Alcock. Je pense que d'après ce que nous avons lus dans les journaux, cet accident était évitable.

Quoi qu'il en soit, voici ma deuxième question. Vous menez actuellement des transactions commerciales et j'aimerais que vous nous donniez le nom des groupes, des groupes de lobbying, avec lesquels vous négociez.

M. Glen Murray: Pardon?

M. Brian Jean: Vous êtes en train de négocier des arrangements commerciaux, monsieur.

M. Glen Murray: Suis-je en train de négocier des arrangements commerciaux actuellement?

M. Brian Jean: Oui.

M. Glen Murray: Je suis actuellement propriétaire d'un groupe appelé le Glen Murray Group, qui est un groupe d'experts-conseils en affaires publiques. Il ne fait pas de lobbying. Je ne suis pas un lobbyiste enregistré.

M. Brian Jean: Vous êtes actuellement en négociation avec une entreprise.

M. Glen Murray: Une entreprise appelée Navigator m'a contacté pour une entente de collaboration dans le cadre d'une alliance stratégique portant sur certains des dossiers dont nous nous occupons. Je suis effectivement en négociation avec cette entreprise. Je n'ai pas encore tiré de conclusion.

M. Brian Jean: Je m'excuse, mais je ne vous entendais pas.

M. Glen Murray: Je n'ai pas encore tiré de conclusion.

M. Brian Jean: Quel type d'entreprise est Navigator? De quelle nature sont ses activités, monsieur?

M. Glen Murray: C'est un cabinet d'experts-conseils en affaires publiques.

M. Brian Jean: N'est-ce pas un groupe de lobbying?

M. Glen Murray: Non. Ce n'est pas un groupe de lobbying enregistré. Cette entreprise ne fait pas de lobbying pour autant que je sache.

M. Brian Jean: Quelle est la nature exacte de ses activités, monsieur?

M. Glen Murray: Elle travaille surtout pour des associations professionnelles, des syndicats, des entreprises et leur donne des avis stratégiques, les aide à régler leurs problèmes d'affaires publiques, fournit des services de relations publiques et organise des campagnes de communication. Elle fait aussi de la publicité et poursuit d'autres activités d'ordre stratégique.

M. Brian Jean: Pour quels gouvernements travaille-t-elle?

M. Glen Murray: Surtout pour des gouvernements provinciaux, actuellement. Il n'y a pas longtemps que j'ai entamé les discussions avec ses porte-parole et, par conséquent, je ne suis pas encore très au courant de sa liste de clients et je ne sais pas exactement quels sont ses clients. Dans le cadre de mes activités professionnelles, j'avais des clients qui représentaient beaucoup plus de travail que je ne pouvais en accomplir et je cherchais un partenaire stratégique. C'est bien le groupe avec lequel j'envisage de former un partenariat.

M. Brian Jean: Par conséquent, vous êtes actuellement essentiellement en négociation avec un groupe de lobbying quelconque, appelé Navigator, en vue de conclure une entente financière pour poursuivre des travaux sur...

M. Glen Murray: Nous n'avons pas décidé que...

M. Brian Jean: ... les frais d'utilisation ou exécuter des contrats. Est-ce que...

M. Glen Murray: Les négociations actuelles portent sur la collaboration dans des dossiers et des contrats communs et sur des effectifs supplémentaires pour accomplir les tâches en cours.

M. Brian Jean: Comptez-vous exclure tout contrat avec le gouvernement fédéral avec cette entreprise? Comptez-vous lui confier ces contrats?

M. Glen Murray: Je devrai peut-être me défaire de certains de mes investissements commerciaux. Je ne connais pas encore très bien les limites pour le moment. C'est une des choses que j'examine. Lorsque je serai nommé, je m'attends à devoir examiner à la loupe certaines de mes activités commerciales pour m'assurer qu'elles sont entièrement conformes à la loi. J'ai la ferme intention de le faire.

Le président: Je dois vous interrompre, monsieur Murray.

Je m'excuse, monsieur Jean, mais c'est M. Watson qui pose la dernière question.

Monsieur Watson.

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Je vous remercie, monsieur le président. Cela devient une habitude.

Je remercie le comité d'avoir consenti à l'unanimité de me donner l'occasion de poser des questions. Je sais que c'est un sacrifice pour vous de prolonger la séance de quelques minutes. Je m'efforcerai d'être bref, sachant que nous sommes en fin de parcours.

Vous avez dit que c'était une entrevue d'emploi. Un des aspects intéressants quand on devient député—et je n'y avais jamais réfléchi beaucoup—, c'est qu'on devient du même coup employeur. J'ai dû faire des entrevues d'emploi pour du personnel. En fait, je pense que j'étais tellement exigeant qu'une des personnes que j'interviewais pour le poste d'adjoint exécutif a retiré sa candidature parce qu'elle ne pouvait pas supporter un interrogatoire serré. Le fait d'être mis sur la sellette fait partie intégrante des entrevues d'emploi.

Cela m'intéresse parce que lorsqu'on engage quelqu'un de nos jours, on cherche des qualités concrètes et on guette des signes intangibles. C'est ce que j'ai fait aujourd'hui. J'ai observé votre langage corporel. J'ai observé votre comportement pendant l'examen et la façon dont vous supportiez la pression mise sur vous. Ce fut dur et vous avez été mis sur la sellette, je vous l'accorde, mais vos réponses sont pour moi très éloquentes. Vous avez été par moments désinvolte, par moment tranchant ou encore agité. Je tente de faire le rapprochement avec vos affirmations à l'effet que vous serez au service des députés. Si vous n'êtes pas capable de supporter d'être pris à partie, il faut changer de place. Si c'est ce que vous entendez par nous servir, je ne comprends pas comment vous pourriez me

servir en tant que député. Pouvez-vous m'expliquer la quadrature du cercle?

● (1410)

M. Glen Murray: Absolument. Je suis désolé d'avoir donné cette impression. Ce n'était certes pas mon intention.

J'ai apprécié cet exercice, en fait. Je n'ai nullement été surpris. J'ai été assez longtemps en politique à l'échelle locale pour savoir que c'est encore plus brutal à ce palier-ci. Comme la plupart des personnes qui ont été actives en politique locale vous le diront, à cet échelon-là, il y a la prudence en moins et il y a souvent beaucoup plus de coins sombres dans lesquels on vous accule.

Je comprends également la nature partisane de l'exercice et je pense que vous avez tous fait du bon travail. Je pense que vous avez réagi comme on pouvait s'y attendre.

Ce qui est important pour moi, Jeff, si vous me permettez cette audace—et sentez-vous bien libre de m'appeler Glen, monsieur Watson—, c'est que j'ai tendance à adopter une approche relativement informelle. Je vous contacterai lorsque j'aurai été nommé. Vous devez être conscient du fait que, pour l'instant, je ne suis encore qu'un candidat. Je suis dans cette zone floue où l'on ne sait pas encore très bien ce que l'on va faire.

Je voudrais vous rencontrer un à un. J'aimerais pouvoir former un conseil consultatif de la Table ronde nationale composé des experts de chaque parti en matière d'environnement et d'industrie. Ce conseil aurait en fait deux fonctions : la première serait de s'assurer que nous répondons à certaines de vos préoccupations et la deuxième serait de fournir des études et de tirer des enseignements de l'expérience de votre comité, et vous nous donneriez alors ce type d'avis.

J'espère que vous trouverez que je suis une personne assez accessible. Je pense que nous entretiendrons d'excellentes relations professionnelles. Je suis très enthousiaste à cette idée. J'espère que si vous me donnez l'occasion de passer un certain temps avec chacun d'entre vous, je pourrai vous inviter un jour à dîner et nous pourrions apprendre à nous connaître un peu mieux.

M. Jeff Watson: Bien.

Pour parler à certains des éléments concrets, j'ai toutefois quelque difficulté à faire la quadrature du cercle en ce qui concerne un autre aspect. Vous avez à certains égards décrit vos fonctions de président de cette Table ronde comme des fonctions passives, justifiées par la présence de toute une série d'experts. Après, vous dites que vos fonctions consistent à établir l'ordre du jour.

Les fonctions de président consistent effectivement à établir l'ordre du jour mais, pour cela, il faut avoir une certaine connaissance des enjeux et savoir comment établir un ordre des priorités. J'ai de la difficulté à imaginer comment vous pouvez évaluer les priorités alors que vous ne répondez même pas à des questions sur le système de limite et d'échange. Nous avons mentionné le projet de taxation avec remise, par exemple. Je vous poserai une question à ce sujet parce que j'aimerais connaître votre opinion.

Je suis un travailleur de l'automobile de profession. Je suis actuellement en congé pour servir mon pays et ma collectivité. Les milliers d'habitants de ma circonscription ont le droit d'être mis au courant de ce que vous savez au sujet de l'industrie automobile et de la taxation avec remise, en particulier, et de savoir si vous pensez que c'est une bonne initiative ou si cela deviendra une priorité à l'ordre du jour.

Vous êtes le président. C'est vous qui établirez l'ordre du jour. C'est pourquoi ces questions deviennent importantes. Je pense que vous êtes en mesure de comprendre pourquoi nous sommes agacés de ne pas obtenir de réponses directes à nos questions.

Je vais donc vous poser ces questions. En ce qui concerne la taxation avec remise, que savez-vous de l'industrie automobile? Est-ce une priorité? C'est vous qui établirez l'ordre du jour.

M. Glen Murray: Mon hésitation partielle n'est pas due à un manque de connaissances. C'est que je suis président d'un groupe qui doit avoir des opinions éclairées et, quand je parle devant ce comité, je ne parle pas en mon nom personnel. J'ai évité de me laisser entraîner dans des discussions d'ordre technique qui ne refléteraient peut-être pas les opinions de la Table ronde parce que quand je viendrai vous donner des avis, ce...

• (1415)

M. Jeff Watson: Je vous demande cependant si c'est une priorité.

M. Glen Murray: Permettez-moi de répondre à la question. Je pense que c'est une question importante et j'essaie de donner de la latitude dans les deux sens. Par conséquent, quand je réfléchis ou quand je suis ici, quand je porte cette casquette—et je présume que je commence à la porter—les opinions de Glen Murray n'ont pas vraiment d'importance. C'est le consensus de l'assemblée plénière qui est très important. Au lieu d'esquiver les questions—ce que, en toute sincérité, j'ai fait dans une certaine mesure parce que je pensais qu'il n'était pas approprié d'y répondre—parlons quelques secondes de la taxation avec remise.

Le problème est lié en partie à la catégorie de véhicule. Si je comprends bien, il est difficile de mettre les véhicules loisir-travail (VLT) en concurrence avec les Prius ou les véhicules hybrides. Par conséquent, lorsqu'on les met sur le marché, un des problèmes est que la plupart des gens pensent qu'ils devraient faire partie d'une catégorie—les meilleurs VLT par opposition aux plus mauvais VLT. Si l'on veut mettre en place un mécanisme de taxes, certaines personnes pensent que le système du remboursement des frais ne sera pas très efficace parce qu'il sera difficile à mettre en oeuvre et qu'il causera des difficultés pour déterminer la catégorie, que le fait d'imposer une taxe sur les mauvais VLT—sur ceux dont la consommation est forte ou dont les émissions sont élevées—, pour cela... que l'une des difficultés est de l'intégrer entre les diverses catégories de véhicules. C'est un défi énorme pour ce secteur. Je suis très au courant de la situation. Je suis très conscient du problème. J'ai une certaine expérience dans ce domaine.

On recommande et on pense généralement qu'il ne faudrait pas mettre ce système en application immédiatement en ce qui concerne les véhicules mais qu'il faudrait le mettre d'abord en application en ce qui concerne les appareils électroménagers parce que c'est plus facile de classer des réfrigérateurs, des congélateurs et des

cuisinières. Je peux probablement vous parler de discussions pertinentes sur certains des défis de ce type qui se posent dans un contexte municipal. La personne qui serait probablement toute désignée pour parler d'appareils électroménagers par exemple est Elyse Allan, de General Electric, qui est assise là. Ma tâche consiste à m'assurer que les membres ont de l'expérience dans divers domaines. Si vous me demandiez si je connais assez bien l'efficacité du système de taxation avec remise par rapport à celle des rabais proposés dans certains débats—et on est maintenant convaincu que les rabais sur les automobiles sont plus importants—, je vous répondrais que oui.

Vous devriez probablement me réserver deux jours si vous voulez connaître mes opinions sur ce dossier ou sur l'échange de droits des missions, sur l'amortissement du capital. Je ne suis pas un idiot. J'ai beaucoup d'expérience dans ce domaine et les personnes qui me connaissent, celles qui m'ont entendu prononcer des allocutions à ce sujet—et je vous communiquerais volontiers quelques noms—savent que j'ai un certain niveau de compétence dans ce domaine.

Je pense toutefois que ce qui est utile pour moi, Jeff, c'est que parmi les membres de la Table ronde, il y ait des personnes qui aient beaucoup plus d'expérience que moi dans ce domaine et que je puisse vous donner une opinion vraiment éclairée, vue à travers différents regards. C'est probablement plus utile.

Je vous remercie.

Le président: J'apprécie votre collaboration.

Monsieur Watson, je dois vous interrompre, au nom du comité.

Merci beaucoup, monsieur Murray.

Monsieur Mills, vous avez un avis de motion à présenter?

M. Bob Mills: Oui. Il s'agit d'un avis de motion qui devra être soumis au vote plus tard.

Je tiens à ce que vous sachiez, monsieur Murray, que cela n'a rien de personnel.

Étant donné que M. Glen Murray n'a pas d'expérience solide ou pertinente dans les domaines liés à l'environnement, le comité demande au premier ministre de revenir sur sa décision de le nommer président de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Je présente cette motion en vue de la tenue d'un vote.

Le président: Bien. Nous considérons cela comme un avis pour la prochaine réunion.

Merci beaucoup d'être venu, monsieur Murray.

Chers collègues, je vous remercie également.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.